

# Évaluation du projet pilote de mise en place d'un CFC d'employé de commerce bilingue français/anglais

*Rapport intermédiaire*

---



**Rami Mouad**  
**Edith Guilley**  
Avec la collaboration de Hugo Baillon

**Novembre 2015**



**Évaluation du projet pilote de mise en place  
d'un CFC d'employé de commerce bilingue  
français/anglais**

*Rapport intermédiaire*

---

**Rami Mouad**

**Edith Guilley**

**Avec la collaboration de Hugo Baillon**

**Novembre 2015**

Fin des travaux : Octobre 2015

## Remerciements

Nos remerciements vont en particulier aux apprentis et aux entreprises formatrices qui ont bien voulu répondre à nos questions et nous faire part de leur expérience concernant le projet pilote.

Nous remercions également l'ensemble des professionnels ayant participé à l'évaluation et qui ont contribué à mettre en place le projet pilote.

L'équipe d'évaluation remercie par ailleurs Mme Christiane Pouly, bibliothécaire au SRED, pour son aide dans la revue de littérature sur la formation professionnelle, et M. Narain Jagasia pour l'édition du rapport.

### **Avertissement**

*Afin de faciliter la lecture, seul le genre masculin est employé. Il désigne indifféremment les personnes des deux sexes.*

---

### **Compléments d'information :**

Rami Mouad  
Tél. +41/0 22 546 71 17  
[rami.mouad@etat.ge.ch](mailto:rami.mouad@etat.ge.ch)

Edith Guilley  
Tél. +41/0 22 546 71 51  
[edith.guilley@etat.ge.ch](mailto:edith.guilley@etat.ge.ch)

### **Responsable de l'édition :**

Narain Jagasia  
Tél. +41/0 22 546 71 14  
[narain.jagasia@etat.ge.ch](mailto:narain.jagasia@etat.ge.ch)

### **Internet :**

<http://www.ge.ch/sred>

### **Diffusion :**

Service de la recherche en éducation (SRED)  
12, quai du Rhône - 1205 Genève  
Tél. +41/0 22 546 71 00  
Fax +41/0 22 546 71 02

Document 15.018

*Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité du Service de la recherche en éducation.*

*La planification, l'approbation et le suivi des projets d'évaluation du SRED ainsi que la publication des résultats obéissent aux standards SEVAL, qui garantissent une procédure simple et transparente. Les évaluations sont menées de manière indépendante.*

---

## Table des matières

<b>1. Introduction .....</b>	<b>5</b>
1.1 Mandat et objectifs de l'évaluation .....	5
1.2 Démarche méthodologique et outils.....	6
1.3 Plan du rapport.....	7
<b>2. Bilinguisme et expériences de cursus bilingues.....</b>	<b>9</b>
2.1 Bilinguisme : définition et avantages.....	9
2.2 Expériences de cursus bilingues dans la formation professionnelle en Suisse.....	9
2.3 Les cursus bilingues dans la formation professionnelle initiale : employé de commerce à Genève.....	10
<b>3. Le projet pilote de CFC d'employé de commerce bilingue, profil E .....</b>	<b>17</b>
3.1 Objectifs.....	17
3.2 Partenaires impliqués .....	17
3.3 Profil des apprentis.....	18
3.4 Profil des entreprises formatrices.....	18
<b>4. Évaluation de la mise en place du projet pilote par les acteurs.....</b>	<b>19</b>
4.1 Les apprentis .....	19
4.2 Les entreprises formatrices .....	22
4.3 Les partenaires et acteurs institutionnels du CFC bilingue .....	26
<b>5. Évaluation de la mise en place du projet pilote par les auteurs et recommandations .....</b>	<b>29</b>
5.1 Atteinte des objectifs du CFC bilingue profil E.....	29
5.2 Autres constats issus de l'évaluation externe.....	31
<b>6. Conditions cadre.....</b>	<b>33</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>35</b>
<b>Abréviations .....</b>	<b>37</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>39</b>
Annexe 1 : Mandat.....	39
Annexe 2 : Liste des entreprises formatrices engagées dans le CFC bilingue profil E.....	40
Annexe 3 : Grille d'entretien (synthétique) .....	41
Annexe 4 : Questionnaires à destination des entreprises formatrices .....	42
Annexe 5 : Questionnaires à destination des apprentis.....	45
Annexe 6 : Réponses des entreprises formatrices aux questions ouvertes.....	48
Annexe 7 : Réponses des apprentis aux questions ouvertes.....	50



## 1. Introduction

La Suisse fait partie des pays dont le système de formation de niveau secondaire II repose en grande partie sur la formation professionnelle. Celle-ci certifie environ 8 diplômés sur 10 (OFS, 2015a) en majorité dans le cadre d'un apprentissage dual. À Genève, la situation est un peu différente. La moitié des certifications de niveau secondaire II relèvent de la formation professionnelle, effectuée dans environ 50% des cas en alternance entre école et entreprise formatrice. Les caractéristiques géographiques et économiques du canton de Genève influencent probablement cette situation (Amos, 2009). Canton-ville, essentiellement urbanisé, avec une économie fortement tertiairisée (à 83%, OCSTAT, 2014), sa main d'œuvre est composée à 45% de détenteurs de titre de niveau tertiaire (SRED, 2010). Par ailleurs, près de 30% des emplois du secteur privé sont occupés dans des multinationales, souvent peu familiarisées à la formation d'apprentis de niveau secondaire II et qui fonctionnent généralement en anglais. Une enquête représentative des entreprises suisses (Muehleemann, 2014) indique effectivement que les multinationales forment moins souvent des apprentis dans le cadre de la formation professionnelle que les entreprises locales. Comparativement aux autres cantons, le taux d'entreprises formatrices à Genève est plus faible (deux fois moins que le taux suisse) (OFS, 2015b) mais en augmentation depuis 2006 avec, en moyenne, 330 nouvelles entreprises qui engagent chaque année un apprenti (OFPC, 2015).

Même si le taux de chômage des jeunes à Genève est plus élevé que la moyenne nationale (9.5% vs 3.7% ; OCSTAT, 2015 ; SECO, 2015), il reste inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. En effet, le système de formation dual est l'un des éléments qui contribuent à la bonne santé économique du canton de Genève. Ce point est d'ailleurs rappelé dans le rapport sur la stratégie économique cantonale 2030 (République et canton de Genève, 2015, p. 34) qui recommande « *une meilleure exploitation du système de formation duale, qui favorise l'adéquation avec les besoins des entreprises* ». Deux éléments appuient ce constat. D'une part, la formation professionnelle est rentable pour les entreprises en raison de son rapport coûts/bénéfice positif (Confédération suisse, 2010 ; CSRE, 2014). D'autre part, les titulaires de CFC obtenus en alternance entre école et entreprise sont relativement épargnés par les situations de recherche d'emploi (11%). Dix-huit mois après l'obtention de leur titre, ces derniers bénéficient d'une insertion professionnelle de qualité : 43% sont engagés directement par leur entreprise formatrice, 89% bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et 70% estiment que l'emploi qu'ils occupent actuellement est en adéquation avec leur formation initiale.

Dans son rapport datant de 2009, l'OCDE a souligné le défi que représentait la promotion de l'apprentissage dual auprès des entreprises multinationales implantées en Suisse, qui ont peu connaissance du système dual de formation professionnelle. Dans cette perspective et dans la mesure où le canton de Genève est particulièrement concerné par cette problématique, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) a lancé un projet pilote en vue de mettre en place une nouvelle formation bilingue (français-anglais), en alternance, avec l'idée qu'elle répondrait davantage aux besoins des entreprises multinationales implantées à Genève. Ce projet pilote s'intègre plus globalement dans la politique de promotion et de valorisation de l'apprentissage dual dont l'objectif formalisé est d'augmenter le nombre de places d'apprentissage (de 2850 à 3000 places) d'ici 2018 (République et canton de Genève, 2015).

### 1.1 Mandat et objectifs de l'évaluation

En décembre 2011, l'OFPC a déposé auprès du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) une demande de subvention pour la mise en place du CFC d'employé de commerce bilingue français-anglais à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. En juillet 2012, le SEFRI a répondu favorablement à la requête de l'OFPC. Le subventionnement du projet est notamment conditionné à la

réalisation d'une évaluation externe. L'OFPC a sollicité le SRED pour effectuer l'évaluation externe, proposition qui a été acceptée par la direction du service. Un mandat d'évaluation a été signé en février 2015 (cf. Annexe 1).

L'évaluation menée par le SRED a pour objectifs de :

1. **synthétiser les points de vue** des différents acteurs impliqués dans le projet pilote sur sa mise en place, sur les difficultés rencontrées et les bénéfices acquis ;
2. **apprécier l'atteinte des objectifs** institutionnels et opérationnels fixés par l'OFPC ;
3. **émettre des recommandations et définir des conditions cadre** : la mise en évidence d'atouts et de défis dans la mise en place du CFC bilingue aboutira à la formulation de recommandations et à l'exposé de conditions cadre requises à la mise en place d'une formation bilingue.

## Les deux phases de l'évaluation

L'évaluation du projet pilote est structurée en deux phases :

- ♦ la formation CFC bilingue (français-anglais) profil scolaire élargi (profil E), entrée en vigueur en 2013-14, est l'objet de la première phase de l'évaluation (rapport intermédiaire fin 2015) ;
- ♦ la formation CFC et maturité professionnelle bilingue (français-anglais) profil maturité intra (profil M), entrée en vigueur dès 2015-16, sera évaluée durant l'année 2016 (rapport final fin 2016).

La première phase de l'évaluation traite également de la reconfiguration du projet pilote CFC bilingue profil E vers le profil M.

## 1.2 Démarche méthodologique et outils

### Outils de récolte d'informations

Deux principaux outils de récolte d'informations ont été utilisés pour la première phase de l'évaluation :

- ♦ des *entretiens individuels semi-directifs* (cf. Tableau 1) menés auprès d'acteurs institutionnels et d'entreprises formatrices. Des grilles d'entretien ont été élaborées (cf. Annexe 3). Les entretiens ont fait l'objet d'une transcription synthétique ;
- ♦ des *questionnaires* (cf. Tableau 1 et Annexes 4 et 5) élaborés par le SRED (et avalisés par plusieurs partenaires institutionnels : Interface entreprises, CIF, GEM) à destination *i)* des apprentis de la première et seconde volée (passation en classe) et *ii)* de leurs entreprises formatrices (questionnaires en ligne) ; les questionnaires ont été adressés sur la base des listes fournies par l'OFPC. En raison du nombre restreint d'apprentis et d'entreprises, les évaluateurs se sont orientés vers une démarche plus qualitative en favorisant dans les questionnaires les questions ouvertes.

La population concernée par l'évaluation (deux volées d'élèves et leur entreprise formatrice) limite les possibilités d'analyses statistiques et la généralisation des résultats au-delà des constats liés à cette évaluation. Néanmoins, pour contextualiser les données récoltées, une analyse secondaire de bases de données déjà existantes (nBDS, EOS) a été effectuée. Ainsi, différentes sources d'information complémentaires ont été analysées, dont le recoupement permet d'augmenter la validité des résultats.

Une évaluation de type individuel – centrée sur les parcours des élèves et leur employabilité – pourra être envisagée lorsque plusieurs volées d'apprentis auront achevé leur formation. Elle permettra d'évaluer quantitativement la plus-value de la formation bilingue comparativement à une formation non bilingue en termes notamment d'employabilité.

**Tableau 1. Récolte d'information menée dans le cadre de l'évaluation du projet pilote**

	Interlocuteurs	Type de récolte de données	Nombre de personnes répondantes
Écoles professionnelles	Doyen à l'école professionnelle Nicolas-Bouvier	Entretien	1
	Doyen à l'école professionnelle André-Chavanne	Entretien	1
OFPC / Interface entreprises	Chef de projet	Entretien	1
DGES II	Directrice de l'enseignement, DGESII	Entretien	1
OrTra / CIFC	Responsable des cours interentreprises	Entretien	1
Entreprises formatrices	Représentant du GEM, responsable des apprentis à Caterpillar	Entretien	1
	Formateurs d'apprentis / responsables de la formation	Questionnaire en ligne	21 (affiliées à 17 entreprises)
Apprentis	Volées 2013/2014 et 2014/2015	Questionnaire (passation en classe)	22

### Population concernée et taux de réponse

Trente-trois apprentis ont suivi la formation bilingue profil E, en totalité ou partiellement (9 apprentis ont abandonné la formation<sup>1</sup>). Les apprentis en formation au moment de l'évaluation (n = 24) ont été invités à compléter le questionnaire en classe. Les jeunes ayant abandonné la formation bilingue ont été sollicités par courriel mais aucun n'a répondu à l'enquête. Au final, 22 apprentis ont répondu à l'enquête.

Les entreprises formatrices engagées dans le CFC bilingue ont été invitées par courriel à compléter le questionnaire disponible en ligne (en version française et anglaise). Plusieurs relances par courriel et téléphone ont été réalisées. Le taux de réponse s'élève à 63% (17 entreprises ont répondu sur 27 interrogées).

### 1.3 Plan du rapport

Le rapport s'ouvre sur un aperçu des cursus bilingues dans la formation professionnelle (*chapitre 2*) pour présenter ensuite, dans le *chapitre 3*, le projet pilote de CFC d'employé de commerce bilingue profil E ainsi que quelques caractéristiques des apprentis et des entreprises formatrices engagés dans ce projet. Le *chapitre 4* rapporte l'évaluation de la mise en place du projet pilote par les différents acteurs du CFC bilingue. Enfin, le *chapitre 5* synthétise les résultats obtenus en mettant en évidence aussi bien les atouts de la formation bilingue que ses défis et débouche sur des recommandations.

<sup>1</sup> Les raisons des résiliations sont les suivantes : passage du profil E bilingue vers le profil B (3), motifs personnels (4), choix d'une autre formation (1), suppression du poste de formateur (1).



## 2. Bilinguisme et expériences de cursus bilingues

### 2.1 Bilinguisme : définition et avantages

Dans la littérature et dans la pratique, différents termes sont employés, parfois de manière interchangeable, pour désigner les formes d'enseignement dans lesquelles deux langues d'enseignement sont utilisées : enseignement bilingue, enseignement multilingue, enseignement en immersion, enseignement bilingue de disciplines non linguistiques (Elmiger, 2008). Ces différents vocables traduisent aussi diverses répartitions entre l'emploi de la langue d'origine (p. ex. français) et celui de la langue à apprendre (p. ex. anglais). Brohy et Gurtner (2011) recommandent que la langue à enseigner soit au minimum utilisée à un tiers du temps d'enseignement. Ces différents vocables induisent également des représentations différentes du bilinguisme chez les enseignants (IFFP, 2014).

Il existe ainsi plusieurs modèles d'enseignements bilingues, avec de nombreuses variantes, en termes de public cible, d'objectifs et d'organisation pédagogique (Akkari et Heer, 2004 ; Elmiger, 2000). Le terme « bilingue » fait référence à un enseignement où la langue étrangère est certes enseignée, mais également utile à l'enseignement d'autres branches. On peut donc considérer comme bilingue un enseignement dans lequel sont présentes deux langues d'enseignement, deux langues véhiculaires, qui vont servir aux apprentissages des disciplines non linguistiques (Duverger et Maillard, 1996 ; Gajo et al., 2008). Les offres de formation bilingue peuvent soit poursuivre l'objectif d'un bilinguisme complet, soit favoriser l'aptitude à acquérir une compétence de travail dans une langue étrangère (Akkari et Heer, 2004).

Une formation bilingue offre des avantages indéniables. À Zurich, l'enseignement bilingue en formation professionnelle initiale permet d'enrichir les programmes scolaires tant pour les élèves que pour les enseignants. Ce type d'enseignement permet de transmettre des connaissances techniques au moins aussi bonnes que dans les classes monolingues et améliore les compétences linguistiques des apprenants (Brohy et Gurtner, 2011). De nombreux travaux soulignent également la plus-value du bilinguisme sur l'employabilité : les personnes avec des compétences linguistiques plus élevées bénéficient de meilleures conditions salariales, à expérience et formation égales (voir p. ex. Grin, 1999 ; Grin, Sfreddo et Vaillancourt, 2009) et risquent moins souvent un licenciement (IFFP, 2014). À ce titre, Grin (2007) souligne qu'à formation et expérience professionnelle identiques, les personnes avec de très bonnes connaissances en anglais disposent en moyenne d'un différentiel de salaire de 24%. Les formations bilingues sont attrayantes pour les jeunes : la maturité gymnasiale bilingue, par exemple dans le canton du Valais, présente le plus fort taux d'inscription (Brohy, 2005).

La mise en place de cursus bilingues est cependant un véritable défi pédagogique pour les équipes enseignantes (Brohy et Gurtner, 2011 ; Lambert, 2013). Lambert (2013) parle même « *d'efforts considérables* » fournis par les enseignants pour mettre à jour leurs compétences langagières dans le cadre d'une formation bilingue en enseignement professionnel. Ces auteurs recommandent pour atteindre les objectifs pédagogiques d'un enseignement bilingue de préparer et de former « *soigneusement* » les enseignants, de leur proposer un cursus de formation continue et de développer les supports pédagogiques et les évaluations adaptés à l'enseignement bilingue qui, pour l'instant, manquent vraiment.

### 2.2 Expériences de cursus bilingues dans la formation professionnelle en Suisse

L'évaluation par l'OCDE du système de formation professionnelle suisse a relevé qu'un « *grand nombre de personnes inscrites dans des programmes de formation professionnelle initiale ne suivent quasiment aucune formation en langue étrangère* » (Hoeckel et al., 2009, p. 28). Les auteurs

concluaient que combler ce manque ne pourrait qu'améliorer l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail.

En lien avec ce constat, citons quelques expériences pilotes introduisant le bilinguisme et menées en Suisse. Les objectifs et les populations cibles diffèrent parfois selon les projets mais ils poursuivent tous l'objectif de favoriser le développement des compétences linguistiques des jeunes.

Dans le canton de Zurich, par exemple, le projet « Bili » offre aux écoles professionnelles la possibilité de proposer des enseignements bilingues. Les enseignants s'appuient sur deux langues pour dispenser leurs enseignements. Durant l'année scolaire 2009-2010, plus de 1000 jeunes Zurichois ont bénéficié de « Bili ». La mise en place de ces classes bilingues a nécessité des aménagements importants, notamment d'un point de vue organisationnel (horaires et composition des classes).

Dans le canton de Zoug, un projet de développement d'offre de formation bilingue, « Berufsbildung International Zug », est également en cours. L'enseignement disciplinaire et la communication seront réalisés majoritairement en anglais sur les trois lieux de formation (école, entreprise et cours interentreprises). Le public cible de cette formation est aussi bien des jeunes anglophones que des jeunes autochtones souhaitant développer leurs compétences linguistiques. Un des objectifs du projet vise à promouvoir la formation professionnelle suisse auprès d'entreprises multinationales et de PME tournées vers l'international.

Dans le canton de Lucerne, un projet en cours de réalisation vise à proposer une formation commerciale en quatre ans qui intègre une année à l'étranger établie dans le cadre de partenariats internationaux. Dans le canton de Vaud, il est envisagé de mettre en place une maturité bilingue français-anglais pour les titulaires d'un CFC dans le domaine du commerce. Dès la rentrée scolaire 2015-16, le canton de Berne propose une maturité professionnelle avec enseignement multilingue à plein temps après l'apprentissage « Technique, architecture et sciences de la vie ». De son côté, le Valais, canton bilingue, favorise les échanges intra-cantonaux afin de promouvoir l'apprentissage des langues nationales dans l'enseignement professionnel : les titulaires d'un CFC pourront suivre une formation professionnelle linguistique sur un an, en immersion dans l'autre partie linguistique du canton.

Le développement des compétences linguistiques des jeunes en formation professionnelle relève donc d'une tendance générale. Ces cursus bilingues, dont l'avantage en termes d'employabilité est indéniable, devraient permettre à la formation professionnelle de rester attrayante pour les jeunes talents. Ceci est d'autant plus important dans un contexte où la baisse du nombre d'élèves peut entraîner une concurrence accrue entre les filières de culture générale et de formation professionnelle pour attirer ces élèves bien qualifiés (Confédération suisse, 2010).

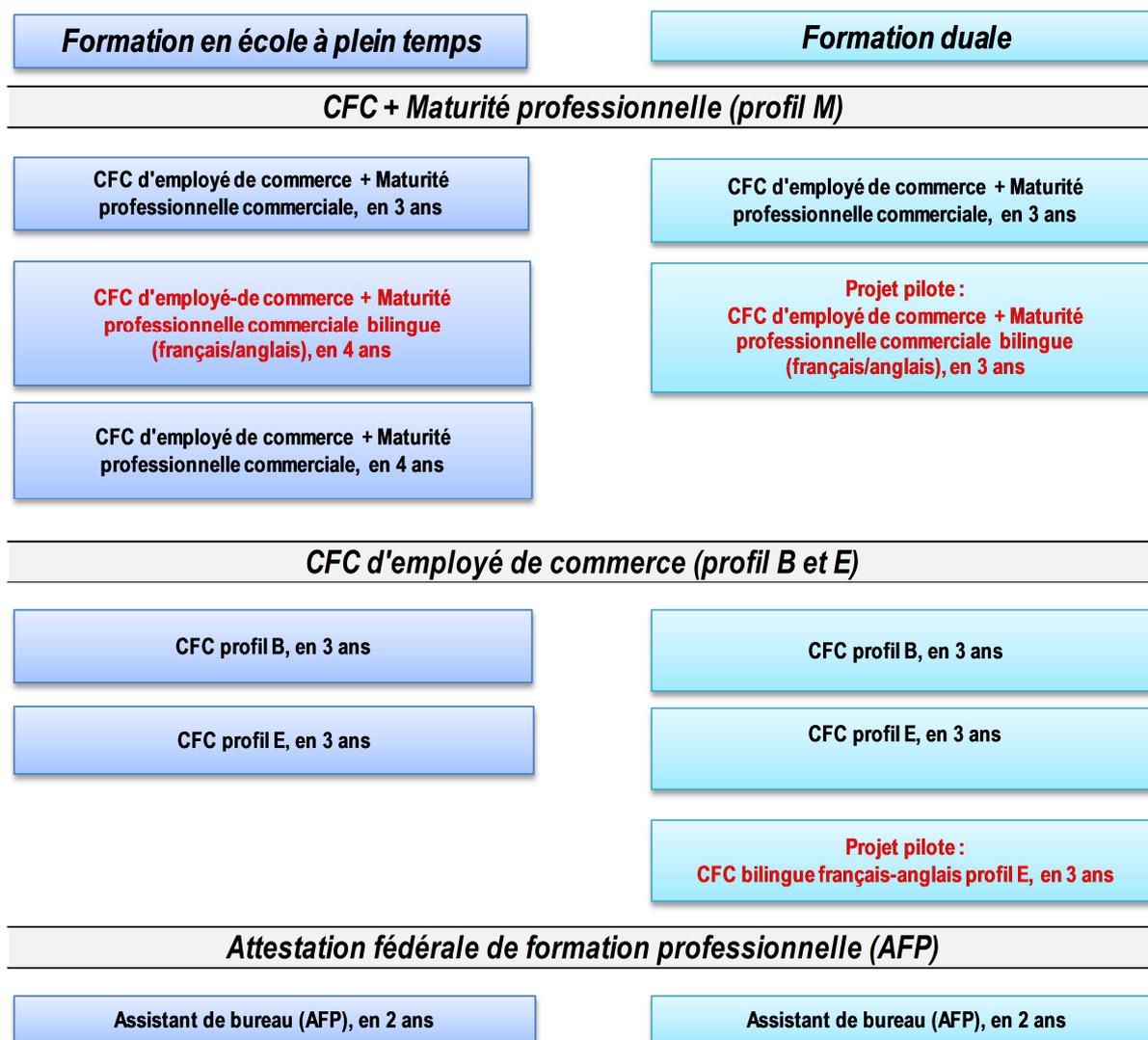
## **2.3 Les cursus bilingues dans la formation professionnelle initiale : employé de commerce à Genève**

### **2.3.1 La place des cursus bilingues dans la formation professionnelle**

L'introduction du bilinguisme dans le cadre d'une formation secondaire II n'est pas nouvelle à Genève. En effet, plusieurs offres de formation proposent depuis de nombreuses années des cursus bilingues, dans le cadre de la formation gymnasiale par exemple. L'introduction des cursus bilingues dans le cadre de la formation professionnelle est en revanche plus récente. Le *Graphique 1* présente l'offre de formation professionnelle initiale bilingue (plein temps et dual) dans le paysage de la formation professionnelle initiale commerciale, à Genève. Une formation bilingue est proposée en école à plein temps, dans le cadre d'un cursus en quatre ans (dont un stage de 52 semaines), qui permet l'obtention d'un CFC et d'une maturité professionnelle bilingue. En ce qui concerne l'offre de formation duale, deux filières de formation existent actuellement sous la forme de projet pilote. La première, permettant d'obtenir un CFC bilingue profil E, sur laquelle porte la première phase de l'évaluation du SRED, n'a pas été reconduite en 2015-16 (pas de 1<sup>re</sup> année). La deuxième, permettant d'obtenir un CFC et une maturité professionnelle bilingue (profil M), objet de la seconde phase

d'évaluation du SRED, est entrée en vigueur en 2015-16. La nouveauté des formations bilingues profils E et M repose surtout sur l'association de l'alternance et du bilinguisme.

Graphique 1. Offre de formation professionnelle initiale, employé de commerce, à Genève



### 2.3.2 Le CFC dual d'employé de commerce bilingue (français-anglais), profil E

Comme les autres formations duales, le CFC dual d'employé de commerce bilingue profil E se déroule en parallèle à l'école professionnelle et dans une entreprise formatrice. Cette dernière assure une grande partie de la formation des apprentis, avec 70% du temps (soit trois jours et demi par semaine). L'école professionnelle (Nicolas-Bouvier) dispense des cours relatifs aux connaissances théoriques durant 30% du temps (un jour et demi par semaine). Les cours interentreprises représentent huit jours répartis sur les trois années de formation. Pour cette filière de formation, les options « service et administration » et « agence de voyages » sont proposées.

Au niveau des normes d'admission, comme c'est le cas pour toute formation duale, le jeune doit au préalable se faire engager par une entreprise formatrice, mais également répondre à quelques exigences supplémentaires telles qu'avoir obtenu au minimum la note de 4 à la fin du 11<sup>e</sup> degré en français et un niveau d'anglais équivalent au B1 (ou au minimum 4.5 dans cette discipline en fin de

scolarité obligatoire). L'objectif pédagogique linguistique est d'amener ces jeunes vers un niveau d'anglais B2 à la fin de la formation CFC.

L'immersion en anglais se déroule principalement dans l'entreprise formatrice. Même si la pratique de l'anglais peut varier selon l'activité de l'entreprise formatrice, quelques compétences transversales peuvent être citées : réaliser une correspondance commerciale, établir la comptabilité, accueillir des clients en anglais et en français. En parallèle, l'école professionnelle propose un renforcement en anglais, un horaire-bloc d'immersion en anglais sur un projet particulier (nommé « approfondir & relier ») et demande aux apprentis de réaliser un travail autonome à rédiger et à présenter en anglais. Des contraintes organisationnelles n'ont pas permis à l'école professionnelle de délivrer les cours d'Information, communication et administration (ICA) en anglais. Les cours interentreprises sont délivrés en français, avec au minimum la deuxième unité de formation à réaliser en anglais.

### **2.3.3 Reconfiguration du projet pilote : du profil E vers le profil M**

Le nouveau plan d'études cadre de la maturité professionnelle (SEFRI, 2012) propose, entre autres, une description des modalités nécessaires à la mise en place du multilinguisme dans le cadre de la maturité professionnelle. Il a donc ouvert la possibilité d'instaurer, dès la rentrée 2015-16, une nouvelle formation bilingue profil M à Genève. Même si cette nouvelle formation fera l'objet d'une évaluation courant 2016, il paraît indispensable de décrire ses principales caractéristiques.

La mise en place de cette nouvelle filière duale bilingue résulte d'une part d'une demande des entreprises internationales, par l'intermédiaire du GEM, qui souhaitent avoir la possibilité d'engager des apprentis avec un meilleur niveau scolaire, et d'autre part du fait que le CFC dual bilingue profil E était en concurrence directe avec la filière en alternance profil M (non bilingue).

La formation profil M bilingue allie une formation professionnelle initiale et une formation élargie en culture générale. Elle permet en trois ans d'obtenir une double certification : un CFC profil E et une maturité professionnelle bilingue, reconnue au niveau fédéral. La mention « multilingue » apparaît sur le titre délivré. Cette formation se déroule à 60% (trois jours par semaine) dans l'entreprise formatrice et à 40% (deux jours par semaine) à l'école professionnelle (André-Chavanne). La formation profil M bilingue offre la possibilité de suivre trois options au choix : « banque », « services et administration » ou « agence de voyage ». À Genève, les banques privilégient généralement l'engagement d'apprentis qui suivent un cursus profil M. Pour la première volée (2015-16), l'option « service et administration » est majoritaire, avec 58% des apprentis.

En ce qui concerne la pratique de l'anglais à l'école professionnelle, 400 périodes sont prévues, réparties dans trois branches (histoire, économie et mathématiques) et introduites de manière progressive durant le cursus de formation. Un séjour linguistique de trois semaines dans un pays anglophone est intégré durant la troisième année de formation dans le cursus profil M bilingue<sup>2</sup>. Il est mentionné dans le contrat d'apprentissage signé au moment de l'engagement du jeune. Ce séjour est cofinancé par l'apprenti et l'entreprise formatrice.

Les conditions d'admission au cursus profil M sont similaires à celles de la formation gymnasiale : les élèves issus directement du degré secondaire I doivent être promus de la section littéraire-scientifique (LS) ou « bien promus » de la section langues vivantes et communication (LC). De plus, une moyenne égale ou supérieure à 4.5 en anglais est exigée<sup>3</sup>. Pour les candidats en provenance d'autres filières du degré secondaire II (principalement la maturité gymnasiale), la prise en compte des acquis est possible. Les candidats extérieurs au canton doivent passer un examen de français (niveau collège de Genève), un examen d'anglais (niveau B1 minimum) et démontrer des compétences en langues nationales (allemand ou italien).

Au niveau de la perméabilité entre les filières bilingues et classiques, aussi bien pour le profil E que M, des passerelles sont prévues vers les filières non bilingues et réciproquement.

---

<sup>2</sup> Séjour intégré dans toutes les formations profil M (pas uniquement bilingues).

<sup>3</sup> <http://www.citedesmetiers.ch/geneve/Cite-des-metiers-du-Grand-Geneve/Apprentissage/CFC-bilingue>.

À la fin de leur formation, les titulaires d'une maturité professionnelle commerciale bilingue ont la possibilité d'entrer dans la vie active ou de poursuivre des études vers la haute école de gestion (HEG), sans examen d'entrée, conformément à l'art. 5, al. 1, de la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées (HES).

### **2.3.4 Comparaison des deux cursus : profils E et M**

La première volée d'élèves (profil E bilingue) achèvera sa formation en 2016 (respectivement 2018 pour la première volée du profil M bilingue). La transition post-diplôme de ces élèves ne peut donc pas encore être analysée. Néanmoins, les jeunes qui se sont engagés vers un cursus bilingue (profil E ou M) ont été recrutés parmi les filières non bilingues. L'analyse comparative de ces filières non bilingues (E et M) permet donc, avec des effectifs plus importants, de mettre en exergue les similitudes et les différences des populations susceptibles de s'engager vers un cursus bilingue. De plus, des informations détaillées sur le profil scolaire et la transition des jeunes qui ont suivi ces formations non bilingues sont disponibles. Dans cette partie, nous dressons un panorama de l'entrée en formation duale et de la transition post-diplôme, à 18 mois.

D'un point de vue sociodémographique (*Tableau 2*), les jeunes scolarisés dans les filières de formation profils E et M présentent des caractéristiques assez similaires. Notons cependant que la proportion de jeunes issus de milieu modeste est un peu plus importante dans la filière profil E. Ce constat rejoint les travaux sur les modes d'orientations différenciées selon le milieu social d'origine (Rastoldo et Mouad, 2015).

**Tableau 2. Portrait sociodémographique, CFC dual d'employé de commerce, profils E et M**

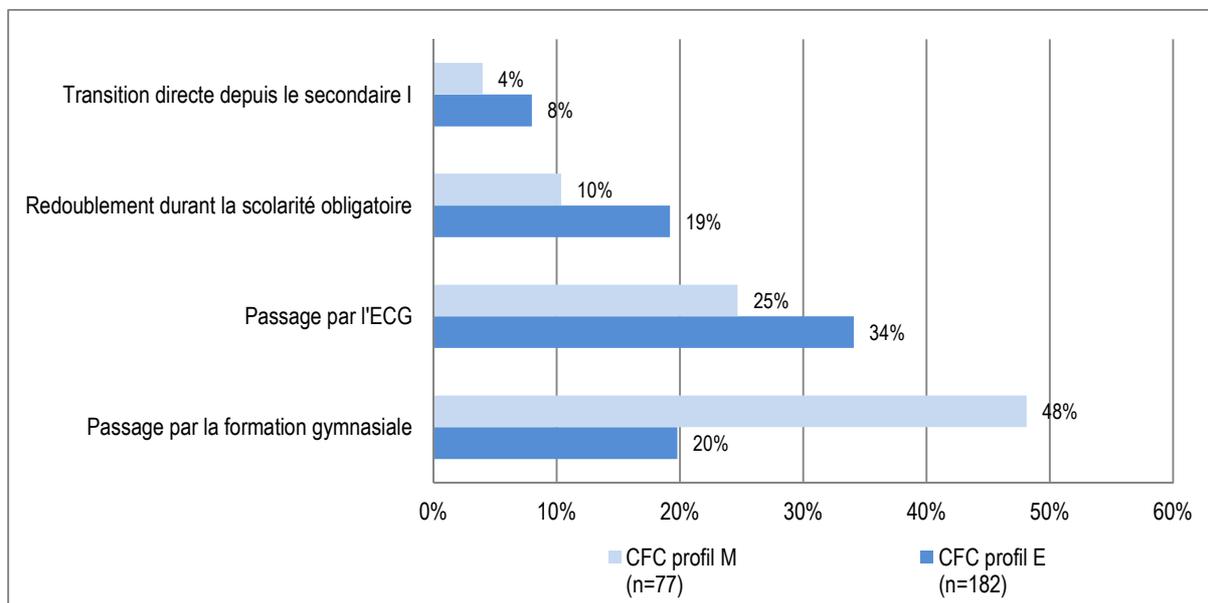
	Profil E		Profil M	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Population analysée	601	100%	186	100%
Catégorie socio-professionnelle				
CSP supérieure	74	12%	25	13%
CSP moyenne	238	40%	92	49%
CSP inférieure	289	48%	69	37%
1 <sup>re</sup> langue parlée				
Français	347	58%	117	63%
Anglais	6	1%	3	2%
Autres langues	248	41%	66	35%
Nationalité				
Suisse	437	73%	148	80%
Étrangère	164	27%	38	20%
Genre				
Fille	360	60%	105	56%
Garçon	241	40%	81	44%
Age médian en 1 <sup>re</sup> année		19 ans		18 ans

Source : SRED / Situation nBDS au 31.12.2014

D'un point de vue scolaire, les jeunes scolarisés dans la filière profil M se différencient nettement de ceux de la filière profil E (*Graphique 2*). Le passage par la formation gymnasiale concerne la moitié des jeunes entrant dans la filière profil M alors qu'il ne concerne que 20% de ceux de la filière profil E. Comme pour l'ensemble de la formation duale, les transitions directes depuis le degré secondaire I sont assez peu fréquentes dans les deux filières de formation (4% pour le profil M vs 8% pour le profil E). Les redoublements intervenus lors de la scolarité obligatoire sont également moins

nombreux chez les jeunes scolarisés dans la filière profil M. La formation profil M attire donc des jeunes avec un niveau scolaire plus élevé, ayant connu moins d'écueils lors de leur scolarité antérieure que ceux issus de la formation profil E.

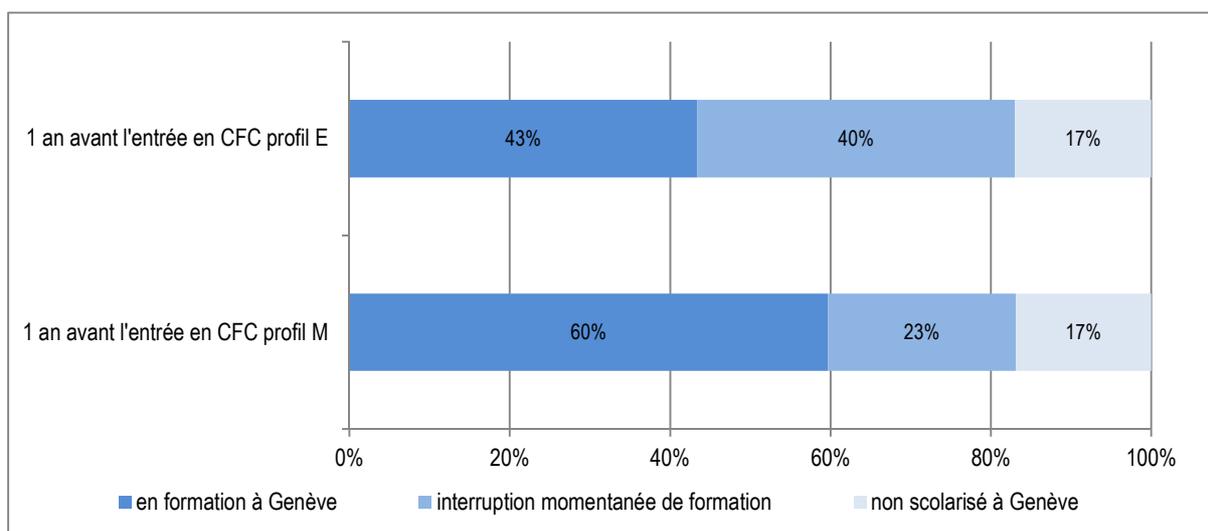
**Graphique 2. Indicateurs sur les parcours scolaires antérieurs**



Source : SRED / Situation nBDS au 31.12.2014

Un an avant l'entrée dans la filière profil M, 60% des jeunes étaient scolarisés à Genève (*Graphique 3*). La situation est un peu différente pour les jeunes fréquentant la filière profil E, avec une proportion de jeunes scolarisés l'année précédente à Genève moins importante (43%). Aussi bien pour les profils E que M, on distingue deux populations parmi les jeunes non scolarisés l'année précédente : ceux qui connaissent une interruption momentanée de formation (40% pour le profil E et 23% pour le profil M) et ceux qui n'ont jamais été scolarisés à Genève (en provenance d'autres cantons ou de France voisine ; 17% pour les deux profils). Pour la volée bilingue profil M 2015-16, on retrouve la même configuration, avec 11 élèves sur 26 qui n'étaient pas scolarisés à Genève l'année précédente (soit 42% de la cohorte), illustrant ainsi l'attractivité de filières bilingues au-delà du canton de Genève.

**Graphique 3. Situation scolaire un an avant l'entrée en CFC dual d'employé de commerce**



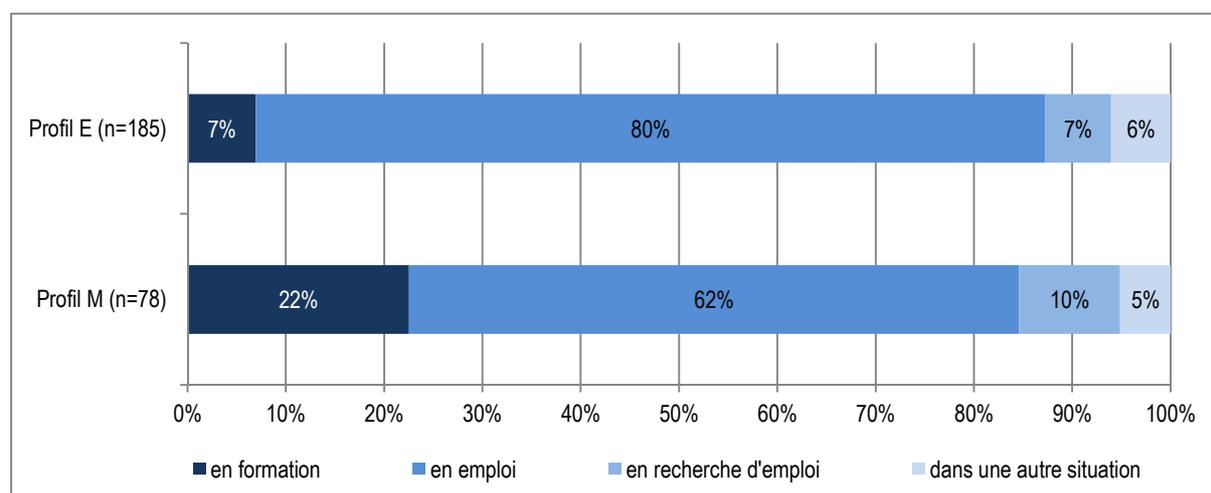
Source : SRED / Situation nBDS au 31.12.2014

Que ce soit en profil E ou M, 18 mois après l'obtention de leur titre, les diplômés du domaine commercial accèdent massivement au marché de l'emploi (*Graphique 4*). Néanmoins, les jeunes qui ont obtenu en parallèle une maturité professionnelle et un CFC ont tendance à poursuivre plus souvent des études tertiaires, principalement vers la HEG.

Aussi bien en profil E qu'en profil M, l'insertion professionnelle est réalisée dans de très bonnes conditions. Elle se caractérise par un taux de recherche d'emploi relativement bas (entre 10 et 7% selon la filière), à l'instar de l'ensemble des titulaires de CFC dual (11%) et par des conditions d'accès à l'emploi favorable. En effet, pour les deux filières, environ 8 diplômés sur 10 bénéficient d'un CDI et l'emploi occupé actuellement a été obtenu dans un temps de latence très réduit puisqu'environ 7 diplômés sur 10 accèdent à leur premier emploi en moins de trois mois.

Relevons toutefois deux différences entre les profils E et M en termes d'insertion professionnelle : l'engagement par l'entreprise formatrice est plus fréquent pour les diplômés qui ont suivi le profil M (65% vs 40% pour le profil E) et les postes occupés sont davantage en adéquation avec la formation suivie (72% vs 59% pour le profil E).

**Graphique 4. Situation, 18 mois après l'obtention d'un CFC dual d'employé de commerce, selon le profil (E ou M)**



Source : Enquête sur l'orientation des diplômés de niveau secondaire II (EOS), volées 2011 et 2013



### 3. Le projet pilote de CFC d'employé de commerce bilingue, profil E

#### 3.1 Objectifs

Dans le cadre de la demande de subvention adressé au SEFRI, l'OFPC a mis en exergue plusieurs *objectifs institutionnels* à atteindre dans le cadre de ce projet :

- ♦ augmenter le nombre d'entreprises formatrices/d'apprentis formés par des entreprises multinationales ;
- ♦ promouvoir la formation professionnelle auprès des entreprises internationales.

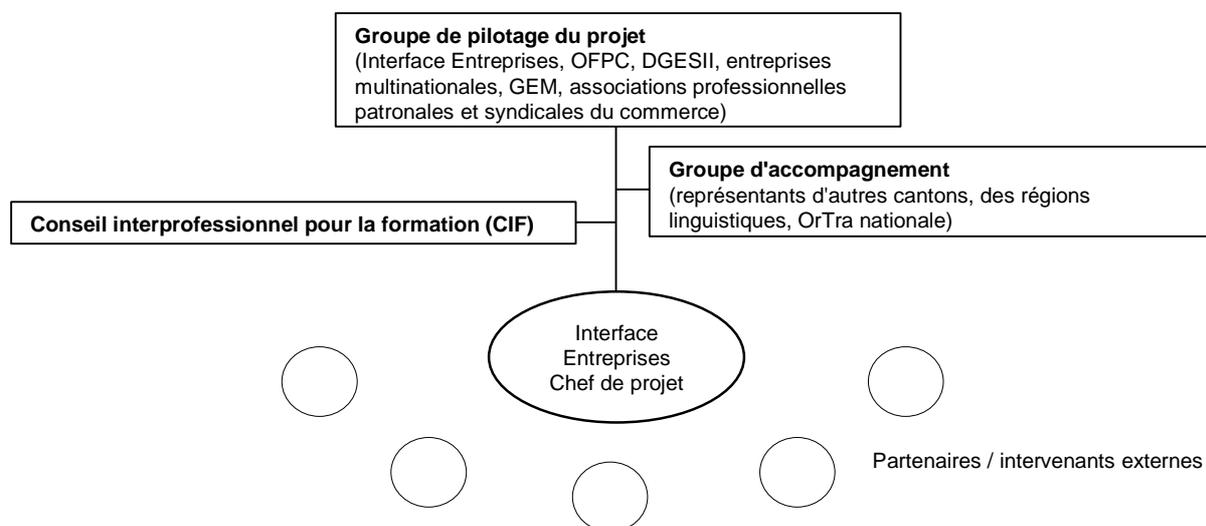
Les évaluateurs ont pu distinguer, dans les documents de travail mis à leur disposition, plusieurs *objectifs opérationnels* qui peuvent s'articuler en trois niveaux :

- ♦ permettre aux apprentis d'acquérir une maîtrise plus poussée de l'anglais, notamment dans le domaine commercial en leur permettant d'évoluer dans un milieu bilingue ;
- ♦ promouvoir le CFC bilingue auprès des différents partenaires ;
- ♦ traduire en anglais le matériel d'information et les documents utiles à la formation.

#### 3.2 Partenaires impliqués

La mise en place du projet pilote CFC d'employé de commerce bilingue français-anglais a nécessité un partenariat entre l'OFPC, le CIF, la DGESII, la CIFIC et le GEM. Un groupe d'accompagnement composé notamment de représentants d'autres cantons, de l'OrTra nationale du domaine commercial (CIFIC Suisse) a également été constitué (*Schéma 1*).

**Schéma 1. Vue d'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en place du CFC d'employé de commerce bilingue profil E**



Source. Annexe à la demande de subvention de l'OFPC adressée au SEFRI, 2011

### **3.3 Profil des apprentis**

#### *Profil social et scolaire*

Le profil des jeunes scolarisés en CFC d'employé de commerce bilingue profil E est assez proche de celui des jeunes scolarisés en formation duale, dans le domaine commercial. La formation profil E bilingue est composée majoritairement de filles (66%) et de francophones (près de 7 jeunes sur 10 sont de langue maternelle française). La majorité des apprentis (82%) suit une formation dans le domaine « services et administration ». L'âge moyen d'entrée dans la formation CFC bilingue profil E est de 21 ans (19 ans pour les CFC duaux du domaine commercial). Les transitions directes depuis le degré secondaire I restent marginales, ce qui n'est pas spécifique à la formation duale bilingue puisque l'on retrouve la même typologie de parcours sur l'ensemble de la formation professionnelle duale (Rastoldo et Mouad, 2015). Soulignons également qu'entre la première volée d'apprentis et la deuxième, le nombre de résiliations de contrats a diminué.

### **3.4 Profil des entreprises formatrices**

Un des objectifs principaux du projet pilote est de promouvoir la formation duale auprès des entreprises multinationales et internationales. Ce projet a permis d'attirer deux multinationales, qui ne formaient pas ou plus d'apprentis : Procter & Gamble et Global Apprenticeship Network. Par ailleurs, d'autres multinationales, investies de longue date dans la formation d'apprentis, se sont également engagées dans le projet (p. ex. Caterpillar, Givaudan, Covance Central Laboratory). Les multinationales représentent plus de la moitié (56%) des entreprises formatrices engagées dans le projet pilote (cf. Annexe 2).

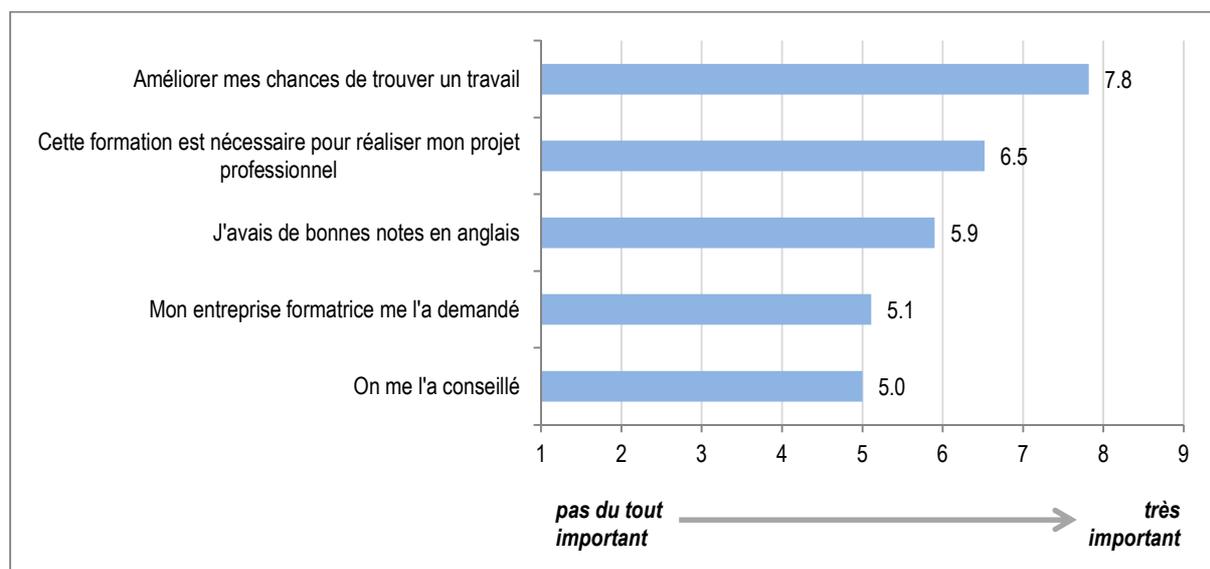
## 4. Évaluation de la mise en place du projet pilote par les acteurs

Ce chapitre porte sur les propos des différents acteurs du CFC bilingue profil E qui se sont exprimés sur leur expérience, leur appréciation de la formation ainsi que sur différents défis qu'ils ont pu rencontrer. Il s'agit de croiser les regards des apprentis (4.1), de leur entreprise formatrice (4.2), d'acteurs institutionnels et de terrain (4.3) pour dégager les bénéfices de la formation ainsi que les difficultés rencontrées.

### 4.1 Les apprentis

Plusieurs éléments ont motivé les apprentis à entreprendre le CFC bilingue profil E (*Graphique 5*). La première et principale raison concerne l'amélioration de leur employabilité. L'autre raison évoquée par les apprentis est la réalisation d'un projet professionnel. La dimension relative au conseil de l'entourage, habituellement prédominante dans la construction du choix d'orientation vers la formation duale (Steiner et al., 2013), est un peu moins prononcée dans la mesure où la formation est nouvelle donc moins connue du grand public.

**Graphique 5. Raisons qui ont incité les apprentis à entreprendre la formation CFC bilingue profil E (scores moyens)**

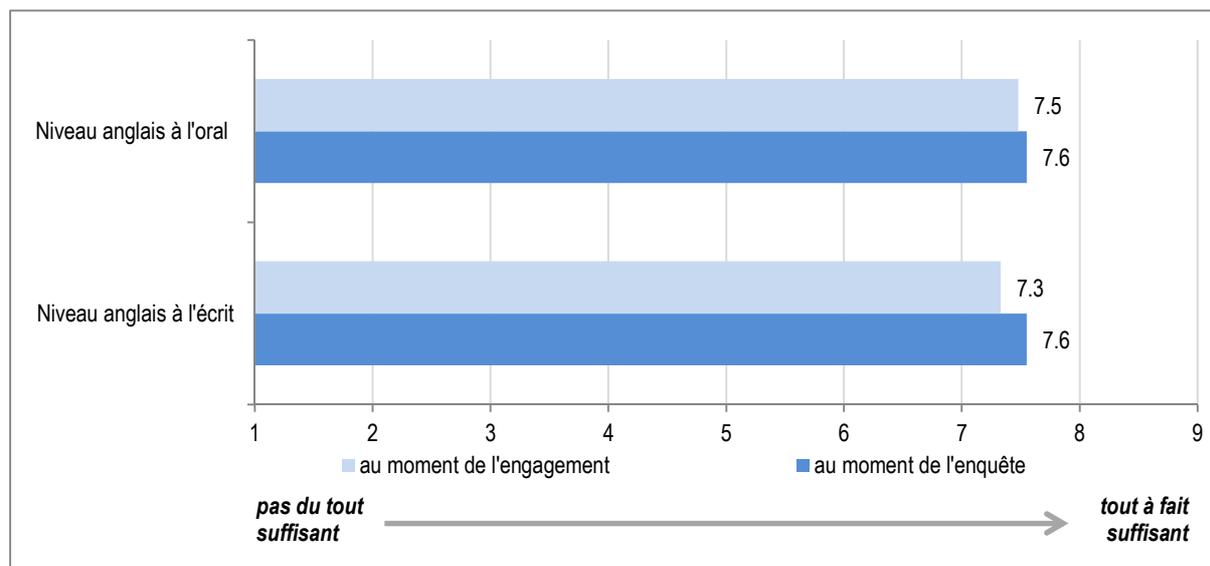


*N.B. Les apprentis ont été interrogés sur les raisons qui les ont poussés à entreprendre la formation CFC bilingue profil E. Ils devaient se positionner sur chaque item en attribuant un score de 1 (« pas du tout important ») à 9 (« très important »).*

#### 4.1.1 Niveau d'anglais

Les apprentis ont été interrogés sur la perception de leur niveau d'anglais (écrit et oral) au moment de leur engagement ainsi que sur leur niveau actuel (au moment de l'enquête). Ils évaluent globalement leur niveau d'anglais comme étant suffisant pour travailler dans leur entreprise, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Cette évaluation du niveau actuel d'anglais est concordante avec celle des formateurs en entreprise (cf. 4.2).

**Graphique 6. Autoévaluation par les apprentis de leur niveau d'anglais au moment de leur engagement et au moment de l'enquête**

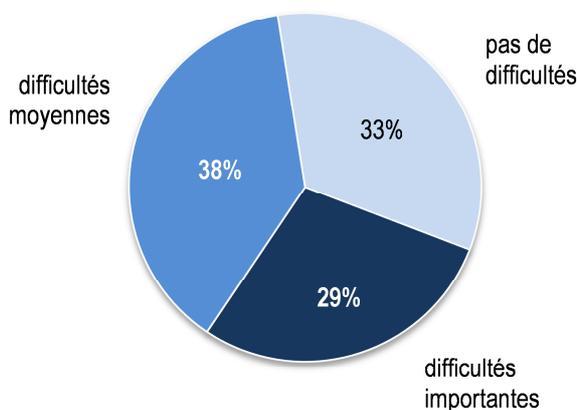


N.B. Au moment de votre engagement (respectivement à l'heure actuelle), votre niveau d'anglais était-il suffisant pour travailler dans votre entreprise ? Modalités de réponse de 1 (« pas du tout important ») à 9 (« très important »).

#### 4.1.2 Accès à l'apprentissage

Trouver une entreprise formatrice n'a pas été chose aisée pour une majorité des apprentis (Graphique 7). Près de 3 jeunes sur 10 ont connu d'importantes difficultés à se faire engager par une entreprise formatrice. Le marché de l'apprentissage s'apparente en effet au marché de l'emploi avec un contexte fortement concurrentiel (p. ex. Perriard, 2005) ; il est soumis à des processus de sélection avec un degré d'exigences élevé (11 demandes par place d'apprentissage offerte selon le *Baromètre des places d'apprentissage* de Graf et Wetz, 2015), voire très élevé notamment pour certaines entreprises multinationales où les candidatures peuvent atteindre le nombre de 150 pour un poste d'apprenti. C'est majoritairement par l'intermédiaire de l'entreprise formatrice ou de leur réseau personnel (amis, famille) que les jeunes ont eu connaissance de l'existence de la formation CFC bilingue profil E. Quelques jeunes mentionnent d'autres canaux d'informations (RTS, conseiller d'orientation) mais cela relève de l'exception.

**Graphique 7. Difficultés rencontrées lors de la recherche d'une place d'apprentissage**



### 4.1.3 Points de vue des apprentis sur la formation CFC bilingue profil E

Deux éléments sont mis en évidence par les apprentis quand on les interroge sur la formation bilingue profil E. D'une part, ils évoquent une formation en entreprise en adéquation avec leurs attentes et, d'autre part, une déception liée à une pratique insuffisante de l'anglais à l'école professionnelle. Plusieurs études aboutissent également à ce constat de préférence des apprentis pour la formation en entreprise aux dépens de la formation à l'école professionnelle (Dubs, 2006 ; Kaiser et al., 2007). Les avis des apprentis sur leur pratique insuffisante de l'anglais à l'école (« *Nous sommes censés être en bilingue et nous n'avons que le cours d'anglais en anglais* » ; cf. Annexe 7) doivent cependant être nuancés par le temps passé à l'école professionnelle (30%) et lus à l'aune des difficultés organisationnelles rencontrées par l'école professionnelle lors de la mise en place du projet pilote (difficulté à constituer une classe complète, problèmes de communication et temporalité de mise en place du projet).

Selon les partenaires et acteurs institutionnels du CFC bilingue qui ont été interviewés (cf. 4.3), l'équipe pédagogique n'a pas été associée assez tôt dans l'opérationnalisation du projet. Ainsi les difficultés n'ont pas pu être anticipées et ont dû être surmontées durant l'année scolaire. Pour répondre aux attentes des apprentis, l'équipe pédagogique a tenté par exemple de mettre en place un cours d'ICA en anglais mais a été confrontée à des problèmes d'ordre technique (logiciels non adaptés). Par ailleurs, les examens ayant lieu en français, cela a limité les possibilités d'adaptation.

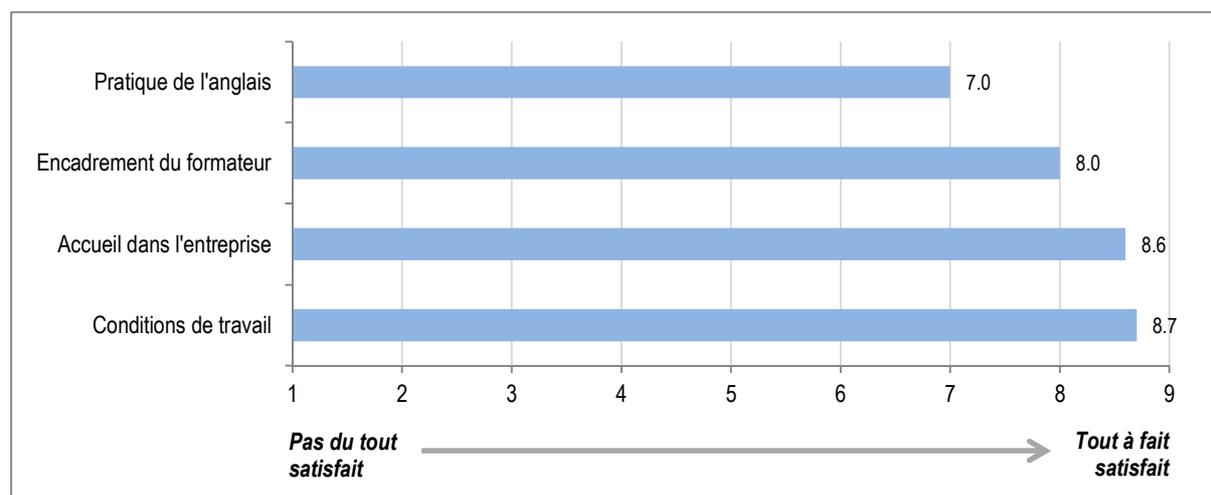
Les apprentis estiment que la communication menée autour du projet a été insuffisante (score de 2.9 sur 9) ; l'aspect pilote du projet n'a pas été, selon eux, suffisamment explicité : « *l'OFPC aurait dû être dès le départ transparente sur le fait que c'était un projet pilote* ».

Les apprentis ont également été déçus par le fait que la mention bilingue n'apparaisse pas sur leur certification. Précisons que des alternatives ont été proposées par l'école professionnelle (mention du bilinguisme sur le bulletin scolaire) et l'OFPC (attestation cantonale).

Concernant les cours interentreprises, qui représentent dans le cadre de la formation commerciale huit jours, répartis sur les trois années de formation, quelques apprentis reportent dans l'enquête leur souhait que ces cours soient proposés en anglais.

Les apprentis portent un regard favorable sur la formation dispensée dans l'entreprise formatrice (*Graphique 8*). L'accueil, l'encadrement du formateur, les conditions de travail sont jugés excellents par les apprentis, signe de la qualité de la formation dispensée dans les entreprises formatrices associées au projet. De surcroît, la pratique de l'anglais en milieu professionnel répond bien aux attentes des apprentis dans la mesure où seulement 10% estiment qu'elle est insuffisante.

**Graphique 8. Satisfaction des apprentis vis-à-vis de quelques prestations offertes par l'entreprise formatrice**

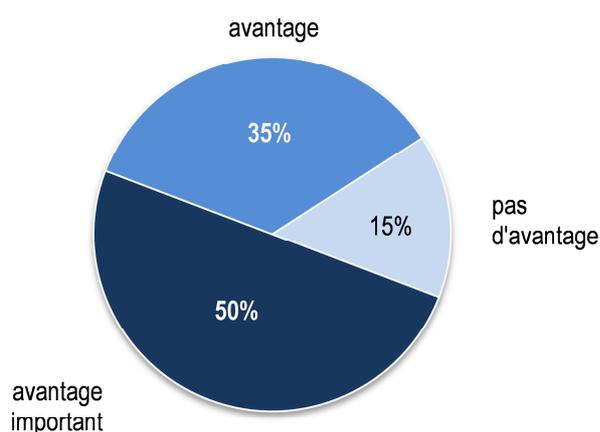


#### 4.1.4 Plus-value du projet pilote

##### *Employabilité et plus-value de la filière bilingue*

Les perspectives d'emploi à l'issue de la formation bilingue profil E sont jugées plutôt bonnes par les apprentis. L'avantage que procure le CFC bilingue en termes d'employabilité par rapport à un CFC non bilingue est également clairement exprimé par les apprentis (*Graphique 9*). En effet, la moitié des apprentis considèrent que le CFC bilingue leur procurera un avantage important en termes d'employabilité par rapport à un CFC classique.

**Graphique 9. Évaluation par les apprentis des avantages du CFC bilingue par rapport à un CFC non bilingue en termes d'employabilité**



##### *Stage professionnel à l'étranger*

Aussi bien du côté des apprentis que des entreprises formatrices, le stage professionnel à l'étranger proposé par l'OFPC à onze apprentis est apprécié : « *Excellente initiative* », « *c'est un projet que je trouve vraiment très bien, totalement adapté et que j'encourage vraiment!* ». Ceux qui ont eu l'opportunité d'y participer relatent que ce fut une réelle plus-value dans leur cursus de formation. Ils estiment que le stage professionnel à l'étranger leur a clairement permis d'améliorer leur niveau d'anglais, de développer leur autonomie et de se familiariser avec la culture anglo-saxonne.

##### *Projet d'avenir*

L'avenir est perçu de manière plutôt sereine par les apprentis interrogés, avec plus de 7 jeunes sur 10 qui pensent que leur transition post-CFC se déroulera dans de bonnes conditions. À l'issue de leur formation, environ les deux tiers des apprentis envisagent d'entrer sur le marché de l'emploi, dans la grande majorité à Genève. Les autres (environ un tiers) comptent poursuivre des études après le CFC. Ces résultats rejoignent ceux de l'enquête sur l'orientation secondaire (EOS) (Rastoldo et Mouad, 2015 ; Bachmann Hunziker et al., 2014) dans la mesure où la formation duale, de par sa proximité avec le marché de l'emploi, est souvent utilisée comme tremplin vers la vie active.

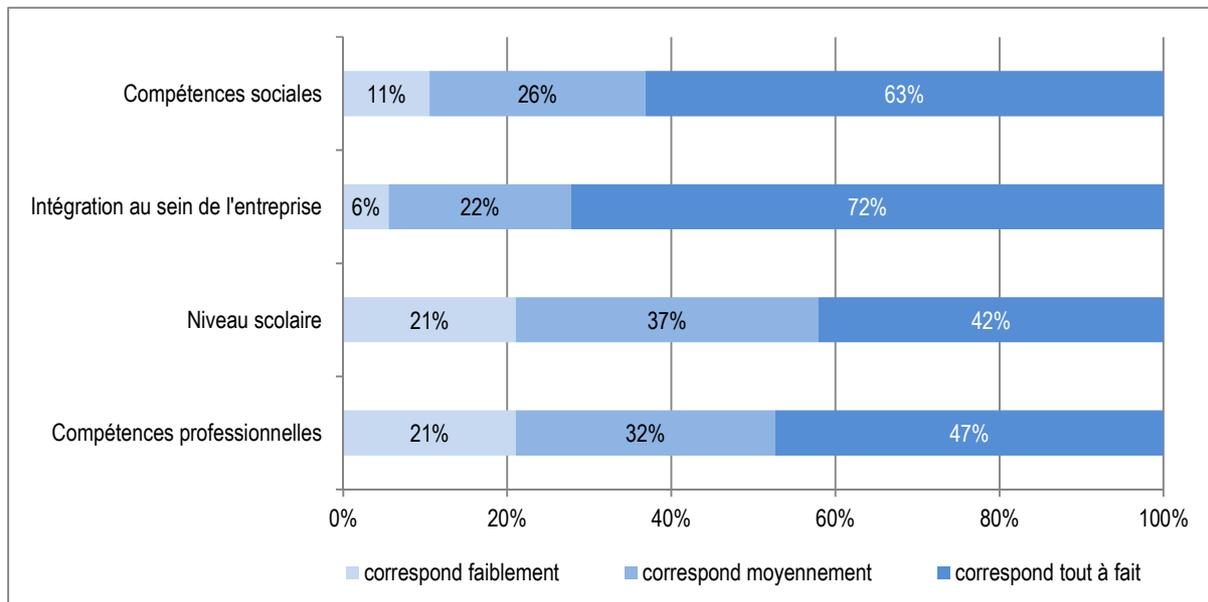
## 4.2 Les entreprises formatrices

### 4.2.1 Le profil des apprentis vu par les entreprises formatrices

Le profil des apprentis engagés dans le projet correspond dans l'ensemble assez bien aux attentes des entreprises formatrices (*Graphique 10*). Les compétences sociales et les capacités d'intégration des apprentis sont particulièrement en adéquation avec les attentes des entreprises formatrices. Les

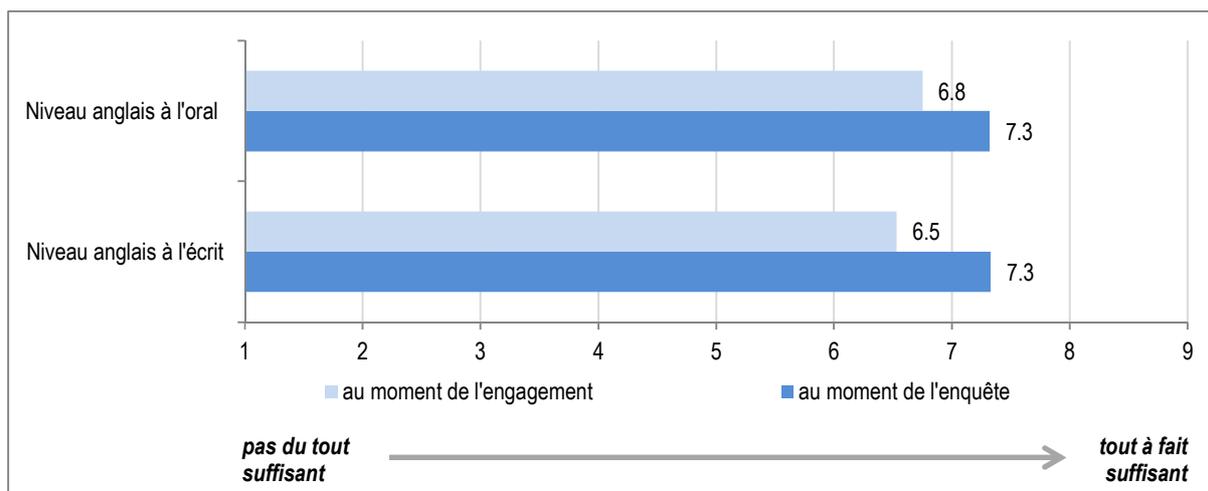
compétences professionnelles et le niveau scolaire des apprentis ont un niveau d'adéquation un peu moins élevé. De manière tendancielle, les attentes à l'égard des apprentis sont différentes selon le type d'entreprises (multinationales ou PME). Les multinationales ont tendance à avoir des attentes plus élevées par rapport au niveau scolaire des apprentis.

**Graphique 10. Adéquation entre les attentes des entreprises formatrices et le profil des apprentis**



Les entreprises estiment en moyenne que le niveau d'anglais de l'apprenti est suffisant pour travailler dans l'entreprise (à l'oral et à l'écrit). Seuls 5% des apprentis ont un niveau d'anglais ne correspondant pas du tout aux attentes de l'entreprise. Entre l'engagement de l'apprenti et la situation au moment de l'enquête, on relèvera une progression du niveau d'anglais, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

**Graphique 11. Évaluation par les entreprises formatrices du niveau d'anglais des apprentis au moment de leur engagement et au moment de l'enquête**



N.B. « Au moment de son engagement (respectivement à l'heure actuelle), le niveau d'anglais de l'apprenti était-il suffisant pour travailler dans votre entreprise ? » Modalités de réponse de 1 (« pas du tout suffisant ») à 9 (« tout à fait suffisant »).

#### 4.2.2 Attentes des entreprises formatrices

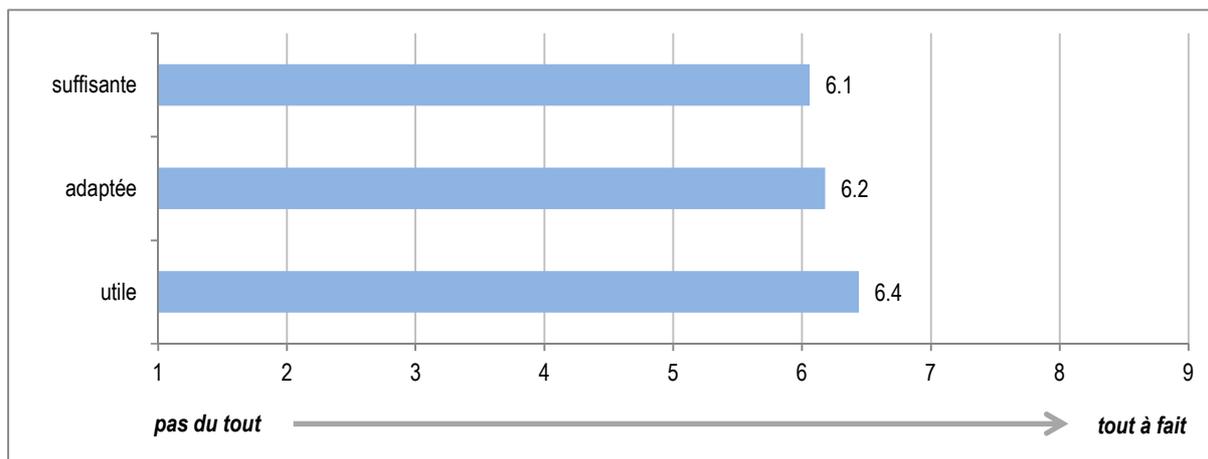
À l'instar des apprentis, les principales attentes des entreprises formatrices portent sur une pratique plus importante de l'anglais à l'école professionnelle et sur une meilleure communication entre les différents partenaires impliqués.

La plupart des entreprises formatrices engagées dans le projet regrettent qu'il n'y ait pas eu davantage d'enseignements délivrés en anglais à l'école professionnelle. Elles souhaiteraient davantage de communication directe avec l'école professionnelle. Quelques entreprises formatrices soulignent le manque de coordination entre l'OFPC et l'école professionnelle, ce qui a mené, selon elles, à une mise en œuvre insuffisante d'enseignements en anglais.

#### 4.2.3 Prestations de l'OFPC

Pratiquement toutes les entreprises formatrices qui ont participé à l'enquête déclarent avoir connu la filière bilingue par l'intermédiaire du travail de communication réalisé par Interface Entreprise (OFPC). Les formateurs ont une opinion assez positive à l'égard de la formation des formateurs (eduPros) (*Graphique 12*).

Graphique 12. Avis des entreprises formatrices à l'égard de la formation EduPros



#### 4.2.4 Plus-value du projet pilote

##### *Attractivité du bilinguisme*

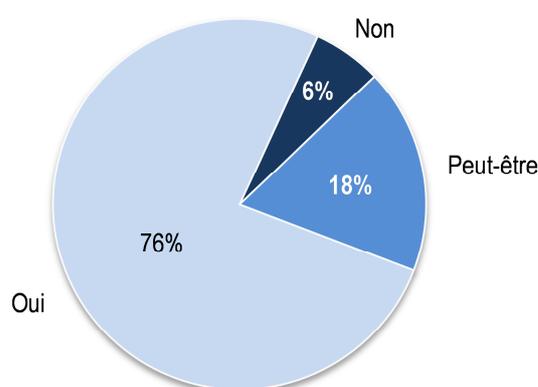
La majorité des entreprises engagées dans le projet formaient déjà des apprentis avant la mise en place de la formation bilingue profil E. Pour celles-ci, le cursus bilingue a permis d'offrir une formation davantage en adéquation avec leur environnement professionnel. Pour les entreprises qui ont rejoint la formation professionnelle, l'aspect bilingue de la formation a été déterminant dans l'engagement de nouveaux apprentis : « *Le fait que l'anglais soit appris de manière plus appuyée à l'école est déterminant. Dans le passé, la barrière de la langue a été une des raisons de l'échec dans la formation d'apprentis* ». Parmi l'ensemble des entreprises interviewées, environ un quart estime que le caractère bilingue du projet pilote a été déterminant pour les encourager à former un apprenti.

En ce qui concerne les raisons qui ont poussé les entreprises formatrices à s'engager dans la formation CFC bilingue profil E, l'environnement professionnel anglophone, propice à la pratique de l'anglais, ressort clairement : « *Nous avons choisi de former des apprentis qui suivent cette filière, étant une entreprise américaine où la langue de travail est l'anglais* ».

Environ les trois quarts des entreprises engagées dans la formation bilingue disent vouloir continuer à former des apprentis (*Graphique 13*). Celles-ci mentionnent principalement leur politique d'entreprise comme raison de faire appel à l'apprentissage.

Les entreprises encore indécises (18%) ou qui envisagent de ne plus s'impliquer dans la formation d'apprentis (6%) évoquent le manque de synchronisation entre les acteurs institutionnels de la formation professionnelle et la trop forte implication demandée à l'entreprise formatrice.

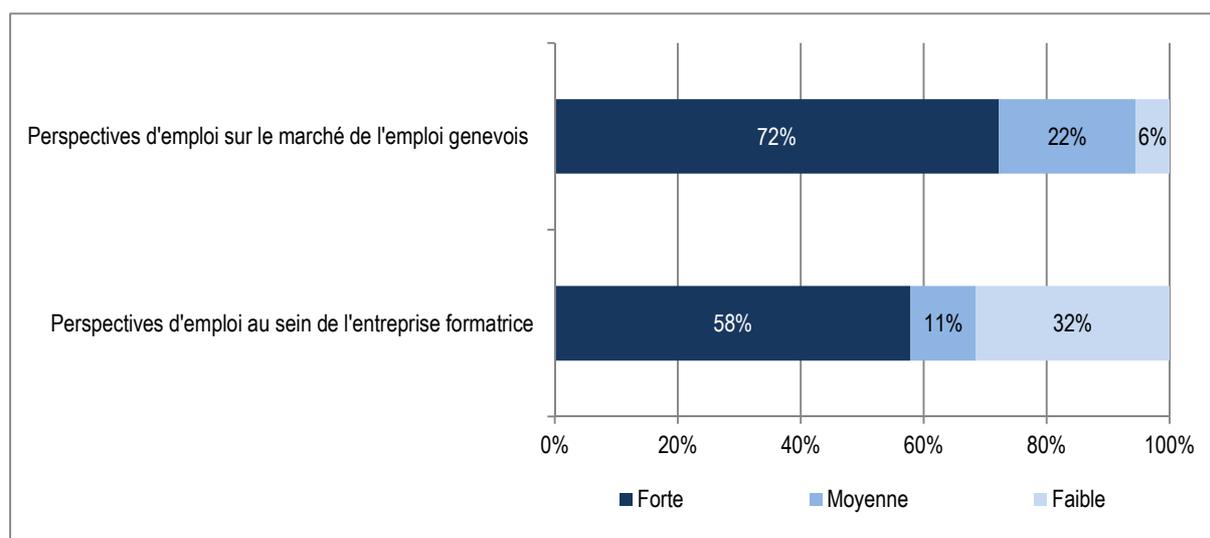
**Graphique 13. Proportion d'entreprises formatrices qui souhaitent continuer à former des apprentis**



### ***Employabilité des apprentis***

Selon les entreprises formatrices, l'avantage d'une formation bilingue pour décrocher un emploi est évident. La plus-value pour les apprentis en termes d'employabilité est clairement retranscrite dans leurs réponses, que ce soit par de très bonnes perspectives d'emploi au sein de l'entreprise formatrice (58%) ou sur le marché de l'emploi (72% ; *Graphique 14*). Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, la maîtrise de l'anglais est un prérequis indispensable pour faciliter l'insertion professionnelle sur le marché de l'emploi genevois, surtout dans le domaine commercial : « *Pour travailler à Genève, être bilingue est presque obligatoire* », « *il est évident que l'anglais et le français sont des langues que le futur employeur exige* ». La pertinence de mettre en place des apprentissages dans d'autres langues est également évoquée : « *Il faudrait installer un CFC bilingue allemand* ».

**Graphique 14. Perspectives d'emploi évaluées par les entreprises formatrices pour les futurs titulaires de CFC bilingue profil E**



#### 4.2.5 Avis concernant l'évolution du profil E vers le profil M

Près de la moitié des entreprises formatrices interrogées soulignent que le changement du profil E vers le profil M est « *un plus* ». Cette évolution permettra d'engager des apprentis avec un niveau scolaire plus élevé et ceux-ci bénéficieront d'une formation plus « *poussée* » à l'école professionnelle. De surcroît, la reconnaissance fédérale de la maturité professionnelle bilingue et la mention du bilinguisme sur le diplôme sont mentionnées comme points positifs de cette évolution. Concernant la pratique de l'anglais, une grande entreprise évoque que « *le nombre de cours dispensés en anglais sera plus important, ce qui devrait "régler" le problème rencontré avec la filière profil E* », alors qu'une autre souligne que le cantonnement de l'anglais aux branches de la maturité professionnelle pourrait être problématique : « *il faut vraiment que le cœur de l'activité du travail (bureautique, informatique, communication) soit donné en bilingue* ».

L'alternative de maintenir les deux cursus bilingues (profils E et M) en parallèle est évoquée par plusieurs entreprises formatrices, aussi bien des PME (« *je ne comprends pas pourquoi nous ne laissons pas la possibilité au profil E ainsi qu'au profil M de choisir la voie bilingue* ») que des grandes entreprises (« *les élèves en profil E peuvent tout à fait avoir aussi les cours en bilingue* »). L'idée que l'accès au cursus bilingue soit désormais réservé exclusivement aux meilleurs élèves de la formation professionnelle est mentionnée comme problématique : « *cela discrimine les profils E* ». Par ailleurs, le temps de présence de l'apprenti en entreprise (une demi-journée de moins par rapport au profil E) et les frais inhérents au séjour linguistique (apprenti absent pendant trois semaines en 3<sup>e</sup> année et financement de la moitié du séjour par l'entreprise) représentent une contrainte pour certaines entreprises formatrices.

### 4.3 Les partenaires et acteurs institutionnels du CFC bilingue

Ce chapitre est dévolu aux avis des partenaires et acteurs institutionnels du CFC bilingue, qui ont été interviewés dans le cadre de l'évaluation externe (cf. 1.3).

### 4.3.1 Des défis difficiles à réaliser dans une courte temporalité

Plusieurs acteurs du CFC bilingue relèvent que le temps de préparation du projet pilote a été trop limité. Par exemple, le chef de projet n'a été engagé que dix mois avant l'ouverture du CFC bilingue en septembre 2013. Cette temporalité est particulièrement courte pour effectuer la promotion du projet (dont le recrutement des entreprises), la traduction d'un grand nombre de documents et la mise en place de la formation à l'école professionnelle. Elle n'a pas permis de finaliser l'offre de formation à la rentrée 2013 et a induit par la suite des aménagements en cours d'année. Ces aménagements ont généré un « déficit d'image » du CFC bilingue face aux entreprises. La première année de mise en place du CFC bilingue a été vécue difficilement par les apprentis et les enseignants de l'école professionnelle.

Néanmoins, l'équipe pédagogique de l'école professionnelle a eu la volonté de relever le défi du cursus bilingue en proposant des actions visant à valoriser la formation telles :

- ♦ un horaire-bloc d'immersion en anglais (d'une semaine) sur un projet particulier (approfondir & relier) ;
- ♦ un travail autonome de recherche rédigé et présenté en anglais ;
- ♦ deux heures supplémentaires de cours en anglais (expression écrite) pour la réalisation du travail autonome.

Dans le même ordre d'idée, l'OFPC a mis en place des stages à l'étranger en entreprise à destination d'une partie des apprentis. Ces stages ont été très appréciés par les jeunes qui ont pu en bénéficier (cf. 4.1.3).

On retrouve lors des entretiens menés avec les partenaires et acteurs institutionnels du CFC bilingue les avis exprimés par les entreprises formatrices et les apprentis (cf. 4.1 et 4.2). Les acteurs interrogés signalent que, dans les faits, la pratique de l'anglais a surtout été mise en œuvre dans les entreprises. Ces acteurs précisent que l'école a été informée trop tardivement et n'a pas eu les moyens et le temps de construire une réelle formation bilingue ; « *il a fallu trouver des professeurs volontaires et d'accord de s'engager dans ce projet, avec des délais très serrés* ». Durant la première année de mise en place du projet pilote, les cours en immersion se limitent à l'horaire-bloc d'une semaine (approfondir & relier) et à une partie du cours de bureautique. Par ailleurs, l'absence de test d'anglais pour l'admission des apprentis au cursus bilingue a eu pour conséquence la constitution d'une classe de niveau hétérogène en anglais et l'impossibilité de proposer un cours d'anglais de niveau supérieur. Ce problème a été résolu dès la seconde année d'existence du projet pilote.

Selon les acteurs interviewés, la communication lors du lancement du projet pilote aurait pu être mieux orchestrée ; par exemple, un des acteurs du projet pilote regrette que la CIFC ait été informée tardivement par l'OFPC. Ceci n'a pas permis de mettre en place des cours interentreprises en anglais et de faire bénéficier de « *la très bonne connaissance de la CIFC des entreprises genevoises, ce qui aurait facilité l'étape de démarchage des entreprises* ».

### 4.3.2 Le projet pilote s'est adapté aux exigences du marché de l'emploi

Les partenaires de la formation et les acteurs institutionnels interrogés expriment des positions différentes quant à l'évolution du projet pilote d'un profil E vers un profil M.

On trouve une forte approbation de la part du GEM, estimant que cette évolution du projet pilote répond de manière très satisfaisante à la demande de plusieurs multinationales. Celles-ci sont « *intéressées par la formation professionnelle si l'on développe son niveau d'excellence, surtout en période de crise économique* ». Ce partenaire relève la « *vitesse de réaction* », la « *réactivité* » de l'OFPC et le « *professionnalisme* » de l'école professionnelle sur le changement de cap dans la formation bilingue. Le GEM recommande par ailleurs que d'autres cantons intéressés par une formation professionnelle bilingue partent directement avec la maturité professionnelle. Ce point de vue est partagé par d'autres, « *les entreprises ont confiance vis-à-vis de la formation CFC profil M grâce à un excellent taux de réussite des apprentis et elles ont comme souhait d'avoir comme*

*apprentis les meilleurs candidats* ». Selon ces personnes, les entreprises seraient également davantage intéressées par l'évolution du projet pilote : les 400 périodes de cours en immersion instaurées dans le CFC profil M<sup>4</sup> vont soulager les entreprises ; *« cela lève des contraintes pour les entreprises puisque l'école professionnelle se charge de la formation en anglais »*.

D'autres expriment leur regret de voir le CFC bilingue profil E s'arrêter : *« il est dommage de ne pas proposer une formation bilingue, à la fois pour le profil E et le profil M [...] ; il est regrettable de stopper le CFC bilingue profil E [...] ; les OrTra et la CIFC sont en faveur d'une formation bilingue pour les deux profils (E et M) »*. Ils estiment que *« le passage d'un profil E à un profil M a un coût pour certaines PME [les apprentis en profil M sont une demi-journée de moins en entreprise et absents pour un séjour linguistique de trois semaines], coût que certaines PME ne peuvent se permettre »*.

Alors que deux des personnes interviewées estiment que l'absence de mention bilingue sur le diplôme CFC pose un réel problème de visibilité de la formation bilingue, un autre partenaire de la formation juge qu'il s'agit d'un *« faux problème »* ; *« le canton doit fournir une attestation précisant le caractère bilingue de la formation »*.

Plusieurs personnes interviewées mentionnent un problème de concurrence entre le CFC bilingue profil E et la maturité professionnelle, les meilleurs candidats allant de préférence en maturité professionnelle. Selon plusieurs acteurs interrogés, cette concurrence expliquerait la difficulté à obtenir une classe complète en CFC bilingue profil E. Par ailleurs, ces mêmes personnes estiment que l'évolution du projet lève ce problème de concurrence : *« la formation CFC profil M bilingue est sans concurrence parmi les formations orientées sur le marché du travail [...] l'idée en proposant une formation exigeante est d'attirer de très bons candidats dont le niveau leur permettrait d'aller au collège. Elle répond au souhait de la magistrate du DIP de limiter l'allongement des parcours »*. L'évolution du projet pilote permet par ailleurs de valoriser le bilinguisme puisqu'une mention est prévue sur le diplôme délivré dans le cadre d'une maturité professionnelle.

#### **4.3.3 Le bilinguisme : une valorisation indéniable de la formation professionnelle**

Les acteurs interviewés se sont exprimés quant à la plus-value du CFC bilingue en termes de compétences linguistiques et d'employabilité.

Selon certains, la formation bilingue permet d'améliorer l'image du CFC, elle démontre sa capacité à s'adapter au marché du travail, elle est ainsi une formation *« valable et non désuète »*, qui œuvre à la valorisation de cette filière de formation ; il est *« indéniable que la connaissance approfondie des langues apporte une plus-value aux apprentis pour leur employabilité future »*. Un des acteurs de la formation estime que la plus-value liée au bilinguisme sera encore accrue par l'évolution du projet pilote en un CFC profil M.

#### **4.3.4 Le CFC bilingue attractif pour les multinationales**

L'objectif prioritaire du CFC bilingue est d'augmenter le nombre d'entreprises multinationales formatrices. Sur ce point, les acteurs interrogés constatent que *« la mise en place du CFC bilingue a attiré des entreprises comme Procter & Gamble à revenir parmi les entreprises formatrices ; davantage d'entreprises multinationales participeront à l'avenir ; cela viendra avec le temps »*. Le mécanisme d'attractivité des multinationales vers la formation professionnelle semble donc lancé. L'ouverture d'une classe complète en filière M bilingue à la rentrée 2015/2016 en est une bonne illustration. L'attractivité de cette formation auprès des multinationales et la mise en place d'une nouvelle procédure de *« Matching »*<sup>5</sup> ont probablement contribué à atteindre cet objectif.

---

<sup>4</sup> Le nombre de périodes de cours en immersion (400) est supérieur au nombre de périodes exigées (320) par le plan d'études. L'enseignement en immersion est progressif, et des passerelles sont prévues vers la filière non bilingue (et réciproquement).

<sup>5</sup> Cette procédure, fruit d'une collaboration entre l'OFPC et l'école professionnelle, consiste à repérer parmi les candidats à la filière M ceux dont le dossier permettrait de suivre le cursus bilingue.

## 5. Évaluation de la mise en place du projet pilote par les auteurs et recommandations

### 5.1 Atteinte des objectifs du CFC bilingue profil E

La formation bilingue CFC profil E mise en place en 2013/2014 a-t-elle atteint ses objectifs ?

#### **i) Les entreprises multinationales ou celles fonctionnant à l'échelon international sont-elles plus nombreuses à former avec la mise en place du CFC bilingue ?**

Avec un marché de l'emploi largement tourné vers l'international, le canton de Genève représente le terrain idéal pour la mise en place d'une formation duale bilingue. En effet, près de 30% des emplois du secteur privé sont occupés dans des multinationales dont la langue de travail est l'anglais (OCSTAT, 2013). Néanmoins, celles-ci peuvent ne pas s'identifier à la tradition suisse en matière de formation professionnelle. Les formations duales du domaine commercial sont particulièrement propices à un développement plus approfondi des compétences en anglais car elles amènent majoritairement à une prise d'emploi à Genève où l'anglais est la seconde langue de travail du canton. L'OCDE (2009) recommande dans ce sens d'améliorer l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail en introduisant l'apprentissage d'une langue étrangère. Le projet pilote de cursus bilingue français-anglais s'inscrit donc parfaitement dans ce courant visant à augmenter l'attractivité de la formation professionnelle. Ce projet pilote s'inscrit plus globalement dans le plan d'action du Conseil d'État pour soutenir et valoriser l'apprentissage à Genève, dans la thématique « Rechercher des talents pour la formation professionnelle » (Conseil d'État, 2015).

L'évaluation externe relève les éléments suivants allant dans le sens de l'atteinte de l'objectif 1 :

- ♦ Deux importantes multinationales ont rejoint la formation professionnelle avec la mise en place du CFC bilingue profil E. Les PME fonctionnant à l'échelon international sont également un public intéressé et impliqué dans la formation d'apprentis bilingues.
- ♦ Environ un quart des entreprises formatrices estiment que le caractère bilingue du projet pilote a été déterminant pour les encourager à former un apprenti. On peut donc penser que ces entreprises ne se seraient pas – ou moins – investies dans la formation professionnelle si celle-ci n'avait pas été proposée en bilingue.
- ♦ Plus de la moitié des entreprises formatrices impliquées dans le projet pilote sont des multinationales.
- ♦ L'OFPC a fait évoluer le projet pilote de manière à mieux répondre aux attentes du GEM. L'introduction d'un cursus bilingue (profil M) a envoyé un signal très positif aux entreprises multinationales. Par ailleurs, la nouvelle configuration du projet en profil M correspond davantage à la définition théorique du bilinguisme, avec deux langues d'enseignement utilisées dans des disciplines extralinguistiques. Le nombre d'heures d'anglais plus important, le titre « maturité professionnelle » avec une mention bilingue, les caractéristiques scolaires des jeunes en profil M davantage en adéquation avec les besoins des multinationales, l'ouverture au domaine de la banque, le stage linguistique intégré dans le cursus sont autant de facteurs objectifs qui vont assurément favoriser le recrutement d'apprentis et de nouvelles entreprises formatrices parmi les multinationales implantées à Genève.

**Recommandation 1 : Pérenniser la filière M bilingue et continuer le développement du domaine de la banque.**

**Recommandation 2 : Étudier la faisabilité de proposer les cours professionnels du CFC en anglais (cours ICA par exemple), dans le cadre de la filière bilingue profil M.**

**Recommandation 3 : Étudier la faisabilité d'étendre la formation bilingue à d'autres métiers (p. ex. informatique, horlogerie) ou à d'autres langues (allemand).**

## **ii) Les apprentis acquièrent-ils une maîtrise plus poussée de l'anglais dans le domaine commercial en évoluant dans un milieu bilingue ?**

La quasi-totalité des entreprises recrutées dans le cadre du CFC bilingue profil E proposent un environnement anglophone à leur apprenti. Même si un tiers des apprentis souhaiterait une pratique plus importante en entreprise, ils sont majoritairement très satisfaits vis-à-vis de leur pratique de l'anglais en entreprise. Les entreprises estiment en moyenne que le niveau d'anglais de l'apprenti est suffisant pour travailler dans l'entreprise (à l'oral et à l'écrit). Par ailleurs, la mise en place des stages professionnels à l'étranger, organisés par l'OFPC et proposés à une moitié des apprentis, a permis d'accroître leur niveau d'anglais et leur autonomie. Au final, près de trois quarts des entreprises formatrices estiment que les futurs titulaires du CFC bilingue profil E auront de très bonnes perspectives d'emploi sur le marché du l'emploi genevois.

Les acteurs institutionnels, les entreprises et les apprentis interviewés par l'évaluation relèvent tous l'insuffisance de l'immersion en anglais à l'école professionnelle. Selon plusieurs études (Brohy et Gurtner, 2011 ; Lambert, 2013), la mise en place de cursus bilingues est un véritable défi pédagogique pour les équipes enseignantes. Ce défi pédagogique s'avérait difficile à relever dans le cadre de la mise en place du CFC bilingue. D'une part, la temporalité imposée à l'école professionnelle et d'autre part, l'absence d'évaluations et de supports pédagogiques adaptés à l'enseignement bilingue étaient un réel défi pour mettre en œuvre le cursus bilingue à l'école professionnelle. En ce qui concerne les cours interentreprises, même si la description du contenu des cours est disponible en anglais, les cours sont dispensés pour l'instant en français. À terme, il est envisagé de proposer ces cours en anglais, qui représentent huit jours répartis sur trois ans.

L'évaluation externe a été menée deux ans seulement après le début du projet pilote. Par définition, tout projet pilote évolue lors des premières années de mise en œuvre. Compte tenu de ces éléments, les auteurs du rapport d'évaluation estiment que l'objectif d'immersion des apprentis dans un environnement bilingue a été atteint pour le temps de formation en entreprise (qui représente 70% du temps total de formation) ; en revanche, pour le temps de formation en école professionnelle, ce défi doit encore être relevé en amenant les ressources et outils adéquats.

**Recommandation 4 : Développer les évaluations et les supports pédagogiques adaptés à l'enseignement bilingue.**

**Recommandation 5 : Étudier la faisabilité de proposer des cours interentreprises en anglais.**

### **iii) L'OFPC effectue la promotion du CFC bilingue auprès des différents partenaires**

Dans le cadre du projet pilote CFC bilingue profil E, au vu des délais très courts de mise en place, la communication a dû être adressée dès le début du projet aux entreprises susceptibles de former des apprentis dans un cursus bilingue. Les résultats de l'évaluation montrent que l'école professionnelle et la CIFC auraient souhaité être informées de manière plus anticipée.

Plusieurs communications ont été réalisées dans les médias pour faire connaître cette nouvelle filière du grand public et lors d'événements comme par exemple la Cité des métiers.

**Recommandation 6 : Impliquer tous les partenaires dans la communication autour du projet. La CIFC pourrait notamment être davantage associée à la communication auprès des entreprises formatrices.**

### **iv) Le matériel d'information et les documents utiles à la formation sont traduits en anglais**

L'ensemble des documents en lien avec la formation professionnelle commerciale (ordonnance de formation professionnelle, contrat d'apprentissage, fiche métier, page internet OFPC, etc.) ont été traduits en anglais par l'OFPC afin que les formateurs anglophones puissent accéder à l'ensemble de l'information. Le glossaire de la formation professionnelle suisse disponible dans trois langues nationales a également été traduit en anglais dans le cadre du projet pilote.

## **5.2 Autres constats issus de l'évaluation externe**

Les auteurs du rapport s'interrogent sur deux points qui leur paraissent essentiels :

### **- Quel est le public cible de la formation CFC bilingue ?**

Selon le baromètre des places d'apprentissage de 2015 (Graf et Wetz, 2015), les PME et les grandes entreprises ont des exigences différentes en termes de formation et de niveau scolaire des apprentis. Parmi les entreprises de moins de 10 collaborateurs, 50% de celles qui proposent des places d'apprentissage offrent la possibilité à l'apprenti de faire une maturité professionnelle pendant l'apprentissage. Ce pourcentage monte à 89% pour les entreprises de plus de 250 collaborateurs. Ainsi, plus l'entreprise est petite, moins elle est disposée à offrir aux jeunes la possibilité d'effectuer une maturité professionnelle. La principale raison évoquée de ne pas offrir cette possibilité est que l'apprenti passe alors plus de temps à l'école professionnelle aux dépens de sa présence en entreprise (*ibid.*). Cette différence d'exigence vis-à-vis du niveau scolaire a été constatée également dans les résultats de l'évaluation externe (cf. 4.2.1). Dans le cadre du CFC bilingue, les auteurs du rapport d'évaluation estiment que les PME genevoises (en particulier celles fonctionnant à l'échelon international) sont aussi un public cible important, au même titre que les multinationales implantées à Genève.

### **- Les deux filières bilingues (profil E et profil M) pourraient-elles être maintenues en parallèle ?**

Cette interrogation est revenue de manière récurrente aussi bien lors de la passation du questionnaire auprès des entreprises formatrices que lors des entretiens. Pour que cette proposition soit viable, nous relevons deux conditions préalables : constituer une classe complète avec des niveaux homogènes d'anglais ; mettre en place des conditions cadre permettant à l'équipe pédagogique de relever le défi de proposer davantage de cours en anglais à l'école professionnelle, notamment ceux directement liés à la pratique en entreprise (cours ICA p. ex.).

Les deux filières bilingues actuelles (profils E et M) s'adressent à deux publics différents, notamment en termes de niveau scolaire à l'entrée en formation. Le maintien de ces deux filières permettrait d'avoir une pluralité de l'offre de formation bilingue et d'accroître l'attractivité de la formation professionnelle duale. Les résultats de l'enquête montrent qu'il existe un public d'entreprises formatrices davantage intéressé par la formation bilingue profil E (plus de présence de l'apprenti dans l'entreprise, intérêt des entreprises pour les disciplines du CFC en anglais).

**Recommandation 7 : Étudier la faisabilité de maintenir la filière CFC bilingue profil E en parallèle de la filière bilingue profil M.**

**Recommandation 8 : Continuer le recrutement de PME qui fonctionnent à l'échelon international.**

## 6. Conditions cadre

La mise en place d'une formation bilingue français-anglais dans la filière professionnelle duale doit respecter plusieurs prérequis présentés ci-après. Elle pourrait concerner d'autres métiers que le commerce ou d'autres cantons qui partagent les mêmes caractéristiques économiques que Genève.

### ♦ **S'assurer de l'adéquation entre le système de formation et les exigences du marché du travail**

Pour cela, un partenariat doit être mis en place entre l'office de formation professionnelle, les écoles professionnelles et leurs directions générales, les organisations du monde du travail et des représentants d'entreprises. Ce partenariat permettra une construction commune de la formation et l'identification des besoins des entreprises. La mise en place d'une nouvelle formation bénéficierait de la constitution d'un groupe de pilotage et/ou d'un groupe opérationnel dans lequel chaque partenaire serait représenté.

### ♦ **Allouer des ressources à l'équipe pédagogique**

La mise en place d'une formation bilingue constitue un vrai défi pour les équipes pédagogiques. Il est préférable que celles-ci soient formées aux enjeux du bilinguisme avant la mise en place d'une formation bilingue. Un cursus de formation continue pour les enseignants sera mis en place prioritairement pour ceux avec peu d'expérience en environnement anglophone de leur discipline à enseigner. Les évaluations et les supports pédagogiques adaptés à l'enseignement bilingue devraient être à disposition des enseignants pour leur permettre d'assurer la mise en place d'un enseignement bilingue. Des échanges de pratique entre enseignants devraient être prévus.

### ♦ **S'assurer de la concordance linguistique sur les trois lieux de formation**

Lors de la mise en place d'une formation bilingue en alternance, il convient de s'assurer de la concordance linguistique entre les trois lieux de formation (entreprises, école, cours interentreprises), ce qui permet d'assurer une continuité des enseignements sur les trois lieux de formation.

### ♦ **Valoriser le bilinguisme**

Il convient de s'assurer de la reconnaissance fédérale d'une mention bilingue ou, au minimum, de faire en sorte que le bilinguisme soit reconnu au niveau cantonal.

### ♦ **Constituer des classes de niveau homogène**

Un examen d'entrée en anglais permet de constituer des classes de niveau homogène et de proposer aux élèves sélectionnés un cours d'anglais de niveau avancé.

### ♦ **Recruter des entreprises évoluant dans un milieu bilingue**

Il convient de recruter des entreprises évoluant dans un milieu bilingue (multinationales, PME fonctionnant à l'échelon international) et de valoriser auprès d'elles la filière professionnelle (raisons et avantages de former, aide/allègement dans les démarches administratives).



## Références bibliographiques

- Akkari, A. et Heer, S. (2004). Quels modèles d'enseignement bilingue pour l'école du 21<sup>e</sup> siècle ? In A. Akkari et S. Heer. *Les perspectives de développement de l'enseignement bilingue*. Bienne : HEP-BEJUNE.
- Amos, J. (2009). *Genève, laboratoire de la tertiarisation ?* Document complémentaire à la lettre d'information *Panorama*. Berne : CSFO.
- Bachmann Hunziker, S., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP.
- Brohy, C. (2005). L'enseignement bilingue en Suisse : des fondements institutionnels à la formation du corps enseignant. In D. Morgen (Ed.), *Quatrièmes rencontres intersites de l'enseignement bilingue*. Guebwiller : Centre de formation aux enseignants bilingues.
- Brohy, C., & Gurtner, J.-L. (2011). Enseignement bilingue dans les écoles professionnelles. Perfectionnement linguistique. *Panorama*, 6, 15.
- Confédération suisse (2010). *Nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle. Bilan après six ans d'application*. Berne : Conseil fédéral sur le soutien à la formation professionnelle duale.
- Conseil d'État. (2015). *Soutenir et valoriser l'apprentissage dans le canton de Genève. Plan d'action du Conseil d'État*. Genève : DIP.
- CSRE (Eds.) (2014). *L'éducation en Suisse. Rapport 2014*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation.
- Dubs, R. (2006). *Rapport d'expertise sur les questions concernant la formation professionnelle en Suisse*. Berne : HEP Verlag.
- Duverger, J. et Maillard J-P. (1996). *L'enseignement bilingue aujourd'hui : les bénéfices reconnus, les conditions de réussite, des exemples dans le monde, des volontés nouvelles en France, enjeux et urgence*. Paris : Albin Michel.
- Elmiger, D. (2000). Définir le bilinguisme. Catalogue des critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme. *Tranel*, 32, 55-76.
- Elmiger, D. (2008). *La maturité bilingue en Suisse. La mise en œuvre variée d'une innovation de la politique éducative*. Berne : SEFRI.
- Graf, S., & Wetz, S. (2015). *Baromètre des places d'apprentissage*. Berne : Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation.
- Grin, F. (1999). *Compétences et récompenses. La valeur des langues en Suisse*. Fribourg : Éditions universitaires de Fribourg.
- Gajo, L. et al. (2008). *Construction intégrée des savoirs linguistiques et disciplinaires dans l'enseignement bilingue au secondaire et au tertiaire. Rapport final*. Fonds national suisse de la recherche scientifique : PNR 56.
- Grin, F., Sfreddo, C. et Vaillancourt, F. (2009). *Langues étrangères dans l'activité professionnelle. Rapport au Fonds national de la recherche scientifique*. Programme national de recherche 56 (PNR 56). Berne, Genève.
- Hoeckel, K., Field, S., et Grubb, N. (2009). *Learning for jobs*. Paris : OCDE.

- IFFP (2014). « Enseignement bilingue dans la formation professionnelle. Le point de vue des personnes en formation ». Paper presented at the *Conférence d'automne sur la formation professionnelle*, Berne.
- Kaiser, C., Davaud, C., Evrard, A. et Rastoldo, F. (2007). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport II. Comment les jeunes interprètent leur parcours de formation*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Lambert, K. J. (2013). Fachunterricht in der Fremdsprache : Das Beispiel der neuen Grundbildung Koch/Köchin EFZ. *Babylonia*, 02, 64-68.
- Muehlemann, S. (2014). Training participation of internationalized firms: establishment-level evidence for Switzerland. *Empirical Research in Vocational Education and Training*, 6(5), 1-11.
- OCSTAT (2013). *Religion et langue dans le canton de Genève en 2010*. Genève : OCSTAT.
- OCSTAT (2014). *Entreprises en relation avec un organisme de promotion économique et emplois, selon l'activité économique, en 2012*. Récupéré le 19 août 2014 de [http://www.ge.ch/statistique/tel/domaines/06/06\\_02/t\\_06\\_02\\_4\\_03.xls](http://www.ge.ch/statistique/tel/domaines/06/06_02/t_06_02_4_03.xls)
- OCSTAT (2015). Page web : [http://www.ge.ch/statistique/graphiques/affichage.asp?filtreGraph=03\\_03&dom=1](http://www.ge.ch/statistique/graphiques/affichage.asp?filtreGraph=03_03&dom=1)
- OFPC (2015). *La formation professionnelle à Genève. Constats et données chiffrées 2015*. Genève : Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue.
- OFS (2015a). *Parcours et transitions - Formations professionnelles et générales au degré secondaire II*. Récupéré le 29 octobre 2015 de <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/01.indicator.404102.4034.html?open=104>
- OFS (2015b). *Système de formation suisse - Indicateurs de la formation. Environnement du système de formation - Places d'apprentissage dans le total des emplois*. Récupéré le 5 octobre 2015 de : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/01.indicator.401206.4031.html>
- Perriard, V. (2005). *Transition de l'école obligatoire vers la formation professionnelle : les facteurs explicatifs des difficultés actuelles. Analyse de la littérature*. Lausanne : URSP.
- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2015). Berufsbildungsverläufe von Jugendlichen in Genf. In Häfli, K., Neuenschwander, M. et Schumann, S. (eds.), *Berufliche Passagen im Lebenslauf. Berufsbildungs und Transitions Forschung in der Schweiz*. Stuttgart : Springer VS, pp. 161-186.
- République et canton de Genève (2015). *Stratégie économique cantonale 2030. Tome 2*. Genève : République et canton de Genève.
- République et canton de Genève. (2015). *Projet de budget 2015*. Genève : DIP.
- SEFRI (2012). *Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle*. Berne : Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation.
- SECO (2015). *La situation sur le marché du travail en janvier 2014*. Berne : Secrétariat d'État à l'économie.
- SRED (2010). *La dynamique de la formation professionnelle. Indicateurs de la formation professionnelle à Genève 2008/2009*. Genève : Service de la recherche en éducation.

## Abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CIF	Conseil interprofessionnel pour la formation
CIFC	Communauté d'intérêts pour la formation commerciale
CFC	Certificat fédéral de capacité
CSRE	Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation
DIP	Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
DGESII	Direction générale de l'enseignement secondaire II
EduPros	Formation des acteurs de la formation professionnelle et continue
EOS	Enquête sur l'orientation secondaire
GEM	Groupement des entreprises multinationales
ICA	Cours d'information, communication et administration
IFFP	Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle
nBDS	Base de données scolaires normalisée
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
OFS	Office fédéral de la statistique
OrTra	Organisation du monde du travail
PME	Petites et moyennes entreprises
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
SRED	Service de la recherche en éducation



## Annexes

### Annexe 1 : Mandat

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport  
**Office pour l'orientation,  
la formation professionnelle et continue**

Genève, le 20 février 2015

**MANDAT**

**Évaluation du projet-pilote de mise en place d'un CFC d'employé-e de commerce bilingue français-anglais**

**Considérant**

- le dépôt par l'OFPC d'une demande de subvention pour la mise en place du CFC d'employé-e de commerce bilingue français-anglais à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 auprès de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ;
- la réponse positive de l'OFFT en juillet 2012 conditionnant le subventionnement du projet à la réalisation d'une évaluation externe ;
- la sollicitation, au printemps 2013, du SRED par l'OFPC pour effectuer l'évaluation externe, principe qui a été accepté par la direction du service en juillet 2013 ;
- la présentation et la distribution d'un projet d'évaluation par le SRED au comité de pilotage de la filière d'employé-e de commerce bilingue français-anglais en septembre 2014 ;
- la soumission, par le SRED, d'un plan de projet finalisé pour la réalisation de cette évaluation à l'OFPC en février 2015 ;

–

**la direction générale de l'OFPC mandate le SRED**

- afin qu'il réalise l'évaluation du projet-pilote de mise en place de la formation d'employé-e de commerce bilingue français-anglais CFC, telle qu'elle est décrite et planifiée dans le plan de projet du SRED de janvier 2015.

  
Grégoire Evéquoz  
Directeur général

---

OFPC • Rue Prévost-Martin 6 • 1205 Genève  
Téléphone +41(22) 388 44 25 • Fax +41(22) 388 44 20 • E-mail [gregoire.evequoz@etat.ge.ch](mailto:gregoire.evequoz@etat.ge.ch) • [www.ge.ch](http://www.ge.ch)  
Ouverture en continu lundi – vendredi 8h30 – 17h00

## Annexe 2 : Liste des entreprises formatrices engagées dans le CFC bilingue profil E

Dénomination	Type d'entreprise	
	Multinationale / entreprise internationale	PME
Caterpillar Sàrl	•	
Covance Central Laboratory Services SA	•	
DuPont de Nemours International Sàrl	•	
Firmenich	•	
American express	•	
Givaudan	•	
Procter & Gamble Europe SA	•	
SGS Group Management SA	•	
PricewaterhouseCoopers SA PWC	•	
Blue-Infinity (Switzerland) SA	•	
MCI Suisse SA	•	
UER	•	
Carlson Wagonlit Travel	•	
Hogg Robinson Switzerland SA	•	
Butterfield Trust (Switzerland) Limited	•	
Agence Mendes Sarl		•
BRT SA		•
MTCH SA		•
MTCH SA Travelhouse		•
Bonnard Lawson		•
Fidelitas Finance Consulting SA		•
Foract SA		•
Perréard Partners Investment SA		•
Segimo Sallouk Exclusive Group Immobilier		•
Start Emploi		•
Jena Logistics Consulting Sàrl		•
Login formation professionnelle		•

### **Annexe 3 : Grille d'entretien (synthétique)**

<b>Thèmes abordés</b>
Selon vous, dans quelle mesure les objectifs du CFC bilingue sont-ils atteints ?
Quel est, selon vous, la plus-value de la formation bilingue ? en termes notamment de possibilités d'études ultérieures et de possibilités d'emploi ?
Quelles sont, selon vous, les raisons d'avoir fait évoluer le CFC bilingue ?
Y aurait-il la possibilité de faire cohabiter les deux cursus bilingues (profil E et profil M) ?
Quelles sont les conditions cadre requises pour créer une nouvelle formation bilingue en dual ?
Quels liens sont ou ont été établis entre les différents partenaires (école professionnelle / Interface Entreprises / OrTra)
Quels échanges y-a-t-il entre l'école professionnelle et les formateurs en entreprises ?
Le projet pilote est-il, selon vous, pérenne ?
Voyez-vous des possibilités d'améliorer la formation bilingue ?
Quel est votre avis concernant la faisabilité / pertinence / intérêt de cours inter-entreprises dispensés en anglais ?
A votre avis, pour quelles raisons les élèves choisissent-ils une formation bilingue ?
Comment motiver les élèves à choisir cette formation bilingue ?
Quel est le profil des élèves intéressés par une formation CFC bilingue ?
Quelles disciplines sont-elles enseignées en anglais ?
Quelles qualifications les enseignants ont-ils pour enseigner en anglais ?
Comment mesurer la progression du niveau d'anglais des apprentis ? Quels examens sont prévus ?
Quels sont les objectifs pédagogiques de la formation bilingue ?
Quelles attentes avez-vous vis-à-vis de l'évaluation externe ?

## Annexe 4 : Questionnaires à destination des entreprises formatrices

1. LA FORMATION CFC EMPLOYÉ-E DE COMMERCE BILINGUE, PROFIL E	
<b>Dans quelle mesure le profil de l'apprenti-e répond-il à vos attentes en termes ...</b>	
• de compétences professionnelles ?	<i>pas du tout</i> <input type="range" value="4"/> <i>tout à fait</i> 1 9
• de niveau scolaire ?	<i>pas du tout</i> <input type="range" value="4"/> <i>tout à fait</i> 1 9
• d'intégration au sein de l'entreprise ?	<i>pas du tout</i> <input type="range" value="4"/> <i>tout à fait</i> 1 9
• de compétences sociales ?	<i>pas du tout</i> <input type="range" value="4"/> <i>tout à fait</i> 1 9
<b>Les objectifs de la formation CFC bilingue profil E répondent-ils à vos attentes ?</b>	
<i>Pas du tout</i> <input type="range" value="4"/> <i>Tout à fait</i> 1 9	
<b>Quels sont vos principaux éléments de satisfaction / insatisfaction vis-à-vis de la formation CFC bilingue profil E ?</b>	
<div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	
<b>Au moment de son engagement, le niveau d'anglais de l'apprenti-e était-il suffisant pour commencer à travailler dans votre entreprise ?</b>	
• à l'oral	<i>pas du tout suffisant</i> <input type="range" value="4"/> <i>tout à fait suffisant</i> 1 9
• à l'écrit	<i>pas du tout suffisant</i> <input type="range" value="4"/> <i>tout à fait suffisant</i> 1 9
<b>A l'heure actuelle, le niveau d'anglais de l'apprenti-e est-il suffisant pour travailler dans votre entreprise ?</b>	
• à l'oral	<i>pas du tout suffisant</i> <input type="range" value="4"/> <i>tout à fait suffisant</i> 1 9
• à l'écrit	<i>pas du tout suffisant</i> <input type="range" value="4"/> <i>tout à fait suffisant</i> 1 9
<b>Dans quelle mesure le fait que la formation soit bilingue (français/anglais) vous a-t-il encouragé-e à former un-e apprenti-e ?</b>	
<i>Aucune influence</i> <input type="range" value="4"/> <i>Déterminant</i> 1 9	
<b>Pouvez-vous détailler les raisons pour lesquelles vous avez choisi de former un-e ou plusieurs apprenti-e-s en CFC bilingue profil E ?</b>	
<div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	
<b>Selon vous, qu'est ce qui pourrait encourager les entreprises à former des apprenti-e-s dans le cadre d'une formation bilingue ?</b>	
<div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	
<b>Que pensez-vous du remplacement de la formation « CFC bilingue profil E » par la formation « CFC avec maturité professionnelle bilingue en 3 ans (profil M) » ?</b>	
<div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	
<b>A l'avenir, pensez-vous continuer à former des apprenti-e-s ?</b>	

Oui
  Non
  Peut-être

---

## 2. PRESTATIONS DE L'OFPC

---

Comment avez-vous connu la formation CFC bilingue profil E ?

---

La documentation sur la formation bilingue ([cliquer ici pour la consulter](#)) mise à disposition par l'OFPC vous semble t-elle ...

- utile ? pas du tout  tout à fait
- claire ? pas du tout  tout à fait
- suffisante ? pas du tout  tout à fait

---

La formation des formateurs (EduPros) proposée par l'OFPC vous semble t-elle ...

- utile ? pas du tout  tout à fait
- adaptée ? pas du tout  tout à fait
- suffisante ? pas du tout  tout à fait
- indispensable ? pas du tout  tout à fait

---

Avez-vous des attentes particulières à l'égard d'Interface Entreprises (OFPC) ou de la formation EduPros ?

---

## 3. ÉCOLE PROFESSIONNELLE (NICOLAS-BOUVIER) ET COURS INTERENTREPRISES (CIFC)

---

Dans quelle mesure les enseignements en anglais délivrés à l'école professionnelle Nicolas-Bouvier correspondent-ils à vos attentes ?

Pas du tout  Tout à fait

---

Dans quelle mesure les cours interentreprises proposés dans le cadre du CFC bilingue profil E correspondent-ils à vos attentes ?

Pas du tout  Tout à fait

---

Les échanges avec l'école professionnelle sont-ils suffisants pour mener à bien la formation de l'apprenti-e ?

Pas du tout suffisants  Tout à fait suffisants

---

Avez-vous des attentes particulières à l'égard de l'école professionnelle ou de la Communauté d'intérêts pour la formation commerciale (CIFC) ?

---

## 4. STAGE PROFESSIONNEL A L'ÉTRANGER

---

Est-ce que votre apprenti-e a effectué un stage professionnel à l'étranger durant sa formation CFC bilingue ?

Oui
  Non

---

Avez-vous des remarques concernant les stages professionnels à l'étranger ?

**5. LE MARCHÉ DE L'EMPLOI**

Selon vous, quelle est la perspective d'emploi pour un-e futur-e détenteur-trice de CFC bilingue profil E ...

- dans votre entreprise ? Faible  9 Forte
- sur le marché de l'emploi ? Faible  9 Forte

Par rapport à un CFC non bilingue, pensez-vous que le CFC bilingue profil E procure un avantage pour trouver un emploi ?

Pas d'avantage  Avantage important 9

Avez-vous d'autres remarques sur l'employabilité des futur-e-s détenteur-trice-s du CFC bilingue profil E ?

**6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Dans le cadre de la formation de l'apprenti-e bilingue profil E, quel rôle occupez-vous ?

Formateur-trice de l'apprenti-e       Responsable de la formation

Avez-vous d'autres éléments à nous communiquer ?

## Annexe 5 : Questionnaires à destination des apprentis

### 1. CHOIX D'ORIENTATION

**Par quels moyens avez-vous entendu parler de la première fois de la formation CFC bilingue ?**

*Plusieurs réponses possibles.*

- OFPC  Connaissances (amis, famille, autres)  
 Cycle d'orientation  Ecole du PO  
 Autre moyen : .....

**Avec quelle facilité avez-vous trouvé une place d'apprentissage ?**

*Merci d'attribuer une note de 1 à 9.*

Très facilement	—————→								Très difficilement
<input type="checkbox"/>									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	

**Au moment de votre engagement, votre niveau d'anglais était-il suffisant pour travailler dans votre entreprise ?**

*Merci d'attribuer une note de 1 à 9.*

	Pas du tout suffisant	—————→								Tout à fait suffisant
<input type="radio"/> à l'oral	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
<input type="radio"/> à l'écrit	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	

**A l'heure actuelle, votre niveau d'anglais est-il suffisant pour travailler dans votre entreprise ?**

*Merci d'attribuer une note de 1 à 9.*

	Pas du tout suffisant	—————→								Tout à fait suffisant
<input type="radio"/> à l'oral	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
<input type="radio"/> à l'écrit	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	

**Pour quelles raisons avez-vous choisi de faire un CFC dual bilingue ?**

*Merci d'attribuer une note de 1 à 9.*

	Pas du tout important	—————→								Très important
<input type="radio"/> parce que j'avais des bonnes notes en anglais	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
<input type="radio"/> pour améliorer mes chances de trouver un travail	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
<input type="radio"/> parce que cette formation est nécessaire pour réaliser mon projet professionnel	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
<input type="radio"/> parce qu'on me l'a conseillé	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
<input type="radio"/> parce que mon entreprise formatrice me l'a demandé	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	

**Quelles sont les autres raisons qui vous ont amené-e vers la filière CFC bilingue dual ?**

.....  
 .....  
 .....

**A quel moment avez-vous décidé de choisir cette formation ?**

.....  
 .....  
 .....

## 2. SATISFACTION

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e ...

Merci d'attribuer une note de 1 à 9.

	Pas du tout →								Tout à fait
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<input type="checkbox"/> du choix de cette formation bilingue	<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/> de la pratique de l'anglais dans votre entreprise formatrice	<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/> de la pratique de l'anglais en école	<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/> du contenu des cours interentreprises	<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/> des possibilités d'études ultérieures offertes par cette formation	<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/> des possibilités d'emploi offertes par cette formation	<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/> de l'amélioration de votre niveau d'anglais	<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/> de l'accueil dans votre entreprise formatrice	<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/> de vos conditions de travail	<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/> de l'encadrement par votre formateur ou formatrice	<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/> de l'encadrement à l'école professionnelle	<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/> de la communication réalisée autour de la formation CFC bilingue	<input type="checkbox"/>								

Si c'était à refaire, effectuerez-vous le même choix de formation?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Ne sais pas

La pratique de l'anglais dans l'entreprise correspond-elle à vos attentes ?

Merci d'attribuer une note de 1 à 9.

Pas du tout →								Tout à fait
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<input type="checkbox"/>								

La pratique de l'anglais à l'école professionnelle correspond-elle à vos attentes ?

Merci d'attribuer une note de 1 à 9.

Pas du tout →								Tout à fait
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<input type="checkbox"/>								

Avez-vous d'autres commentaires concernant la formation CFC bilingue ?

.....

.....

## 3. ÉCOLE PROFESSIONNELLE ET COURS INTERENTREPRISES

Selon vous, les enseignements délivrés à l'école professionnelle sont-ils adaptés à vos activités au sein de votre entreprise formatrice ?

Merci d'attribuer une note de 1 à 9.

Pas du tout adapté →								Parfaitement adapté
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<input type="checkbox"/>								

Selon vous, les cours interentreprises sont-ils adaptés à vos activités au sein de votre entreprise formatrice ?

Merci d'attribuer une note de 1 à 9.

Pas du tout adapté →								Parfaitement adapté
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<input type="checkbox"/>								

Avez-vous des attentes particulières à l'égard de l'école professionnelle ou des cours interentreprises ?

.....

.....

#### 4. STAGE PROFESSIONNEL A L'ÉTRANGER

Avez-vous effectué un stage professionnel à l'étranger durant votre formation CFC bilingue ?  
*Une seule réponse possible.*

- Oui  Non

Si vous avez effectué un stage professionnel à l'étranger, ce stage vous a-t-il permis ...  
*Merci d'attribuer une note de 1 à 9.*

	Pas du tout								→	Tout à fait
<input type="checkbox"/> d'élargir votre expérience professionnelle ?	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
<input type="checkbox"/> d'améliorer votre niveau d'anglais ?	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
<input type="checkbox"/> de développer votre autonomie ?	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
<input type="checkbox"/> de découvrir la culture anglo-saxonne ?	<input type="checkbox"/>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	

Avez-vous des remarques concernant les stages professionnels à l'étranger ?

.....

.....

.....

#### 5. PROJET D'AVENIR

A votre avis, comment se présentera votre avenir à l'issue de votre formation actuelle ?  
*Merci d'attribuer une note de 1 à 9.*

Très défavorable								→	Très favorable
<input type="checkbox"/>									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	

Après avoir terminé votre formation actuelle, pensez-vous :

*Une seule réponse possible.*

- Poursuivre des études  Partir à l'étranger  Entrer sur le marché de l'emploi

Si vous envisagez de poursuivre vos études / d'entrer sur le marché du travail, où pensez-vous le faire ?  
*Une seule réponse possible.*

- A Genève  Ailleurs en Suisse  A l'étranger

Par rapport à un détenteur de CFC non bilingue, pensez-vous avoir un avantage pour votre employabilité ?

*Merci d'attribuer une note de 1 à 9.*

Pas d'avantage								→	Avantage important
<input type="checkbox"/>									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	

Avez-vous d'autres remarques générales sur vos projets d'avenir ?

.....

.....

.....

## Annexe 6 : Réponses des entreprises formatrices aux questions ouvertes<sup>6</sup>

Q1. Quels sont vos principaux éléments de satisfaction/d'insatisfaction vis-à-vis de la formation CFC bilingue profil E ?

Satisfaction	Insatisfaction
Cours d'anglais de niveau avancé (1)	Concurrence entre CFC bilingue profil E et maturité professionnelle (1)
Meilleurs candidats (1)	Manque de moyen et de communication (2)
	Formation survendue (1)
	Difficultés de mise en place et d'organisation de la classe (2)
	Trop peu de matières enseignées en anglais à l'école professionnelle (8)
	Cours d'anglais de même niveau que le CFC non bilingue, niveau d'anglais des apprentis (2)
	Arrêt de la formation, limitée aux maturités (2)
	Absence de plus-value pour les apprentis (1)
	Formation non adaptée à notre clientèle majoritairement non anglophone (1)

Q2. Pouvez-vous détailler les raisons pour lesquelles vous avez choisi de former un-e ou plusieurs apprenti-e-s en CFC bilingue profil E ?

Raisons de former en bilingue
Environnement bilingue / communication en anglais dans l'entreprise (11)
Plus-value pour l'apprenti (4)
Formation novatrice (2)
Former la relève (1)

Q3. Selon vous, qu'est-ce qui pourrait encourager les entreprises à former des apprenti-e-s dans le cadre d'une formation bilingue ?

Raisons pour former en bilingue	Amélioration de la formation bilingue actuelle
Meilleure maîtrise de l'anglais de l'apprenti / communication bilingue (10)	Plus de cours en anglais à l'école professionnelle (1)
Étudiants de meilleur niveau (1)	Programme de formation transparent (2)
	Amélioration de la communication aux entreprises (2)
	Formation reconnue (1)
	Retour du profil E (1)

Q4. Que pensez-vous du remplacement de la formation « CFC bilingue profil E » par la formation « CFC avec maturité professionnelle bilingue en 3 ans (profil M) » ?

Avis favorable	Avis défavorable
Formation plus exigeante / apprentis à haut potentiel (5)	Maintien des deux formations en bilingue (3)
Reconnaissance fédérale et option bilingue sur le diplôme (1)	Formation plus élitiste / discrimination envers le profil E (2)
	Apprentis moins présents en entreprise / frais de stage (1)
	Candidats en profil M moins nombreux (1)
	Cours de CFC en anglais plus utiles à l'entreprise (1)
	L'entreprise ne prend pas d'apprenti en profil M (1)
	Résoudre les manquements du profil E plutôt que de changer de profil (1)
	Regrette le changement de profil (1)

<sup>6</sup> Chiffres entre parenthèses : occurrence des réponses des personnes répondantes.

Q5. À l'avenir, pensez-vous continuer à former des apprenti-e-s ? Pourquoi ?

Oui	Non ou peut-être
Politique d'entreprise (10)	Manque de synchronisation entre école et OFPC (2)
Avantages de l'apprentissage (4)	Déception vis-à-vis de la mise en place de la formation bilingue (1)
Soutenir cette nouvelle formation (1)	Trop d'implication demandée aux entreprises (1)
Oui, mais méfiance vis-à-vis de projet pilote (1)	Formation non adaptée à l'entreprise (1)
	Continuera à former mais pas en bilingue (1)

Q6. Comment avez-vous connu la formation CFC bilingue profil E ?

Par l'OFPC (conférence, courrier, email, téléphone, visite) (17)
Par l'apprenti (1)

Q7. Avez-vous des attentes particulières à l'égard d'Interface Entreprises (OFPC) ou de la formation EduPros ?

Type d'attentes
Pas d'attente particulière (8)
S'assurer que la formation en école corresponde à ce qui était annoncé (2)
Gérer la communication entre école, entreprises, apprentis (1)
Lister les contacts-clé utiles à la gestion de l'apprentissage (1)
Avertir les entreprises des nouveaux cours EduPros (1)

Q8. Avez-vous des attentes particulières à l'égard de l'école professionnelle ou de la Communauté d'intérêts pour la formation commerciale (CIFC) ?

Attentes à l'égard de l'école professionnelle	Attentes à l'égard de la CIFC
Plus de cours en anglais (comptabilité, droit, informatique) (5)	Communication vers les entreprises du contenu des cours, des délais des STA, UF (2)
Plus de communication directe entre école et entreprises (3)	
Plus de moyen pour l'école (1)	
Plus de dialogue entre école / OFPC / CIFC (1)	
Aucune attente (4)	

Q9. Avez-vous des remarques concernant les stages professionnels à l'étranger ?

Excellente initiative / à refaire (4)
Autres langues utiles que l'anglais dans le tourisme (1)

Q10. Avez-vous d'autres remarques sur l'employabilité des futur-e-s détenteur-trice-s du CFC bilingue profil E ?

Remarques sur l'employabilité
Trop tôt pour répondre (2)
Tout apprenti devrait pouvoir bénéficier d'une formation bilingue (3)
Les futur-e-s détenteur-trice-s du CFC bilingue profil E ne sont pas crédibles sans mention sur leur diplôme (1)
Instaurer un CFC bilingue Fr/All

Q11. Avez-vous d'autres éléments à nous communiquer ?

Impression que l'école et les cours interentreprises non associés dès le départ (2)
Cette formation à sa place ; l'améliorer/redéfinir les besoins pour ensuite ouvrir une nouvelle classe (2)

## Annexe 7 : Réponses des apprentis aux questions ouvertes<sup>7</sup>

Q1. Quelles sont les autres raisons qui vous ont amené-e vers la filière CFC bilingue dual ?

Raisons
Projet professionnel / faciliter l'entrée dans le monde du travail (8)
Formation attrayante / plus-value du CFC (4)
Attrait pour l'anglais / amélioration ou maintien des compétences linguistiques (6)
Proposition de l'entreprise formatrice (1)

Q2. Avez-vous d'autres commentaires concernant la formation CFC bilingue ?

Insatisfactions
- niveau insuffisant du cours d'anglais (1)
- nombre insuffisant de cours en anglais (8)
- offre non transparente / manque de communication sur le statut pilote du projet (5)
- manque de communication entre OFPC et entreprises (1)
- niveau hétérogène de la classe (1)
- moyens insuffisants pour la mise en place du projet pilote (1)
Satisfaction
- stage à l'étranger (3)
Souhait / proposition / commentaire
- plus d'enseignement sur la pratique au travail / sur langage courant dans le milieu professionnel (1)
- montrer la plus-value du projet pilote (1)

Q3. Avez-vous des attentes particulières à l'égard de l'école professionnelle ou des cours interentreprises ?

Attentes vis-à-vis de l'école	Attentes vis-à-vis des cours interentreprises (CIE)
Davantage de cours en anglais (5)	CIE en anglais (3)
Augmentation du niveau des cours (dont l'anglais) (3)	Meilleure communication vis-à-vis des UF, STA, autres documents à rendre (1)
Meilleure organisation / communication (2)	Satisfaction vis-à-vis des CIE (1)
Plus de moyens pour l'école (1)	
Aucune attente particulière (4)	

Q4. Avez-vous des remarques concernant les stages professionnels à l'étranger ?

Le généraliser à l'ensemble des apprentis (1)
Favoriser le stage dans les filiales de l'entreprise formatrice (2)
Améliorer la communication à l'égard de l'entreprise formatrice lors de l'inscription au stage (1)
Très satisfait (3)

Q5. Avez-vous d'autres remarques générales sur vos projets d'avenir ?

Entrer sur le marché du travail (1)
Créer mon entreprise (1)
Doute de la plus-value du CFC bilingue (1)
Estime que la formation bilingue a une plus-value (2)
Souhaite la poursuite du CFC bilingue (2)

<sup>7</sup> Chiffres entre parenthèses : occurrence des réponses des personnes répondantes.



